Le colonel Achour à la Chaîne III de la Radio nationale :

«Les protocoles et délais d'intervention ont été respectés»

Tous les protocoles et délais d'intervention ont été «respectés» pour sauver le jeune Mahjoubi Ayache, tombé mardi dernier dans un puits artésien à M'Sila et décédé dimanche, a affirmé, hier, à Alger, le directeur de l'information et des statistiques à la Direction générale de la Protection civile.

Page 18

Mise en œuvre du programme du président de la République

Priorité à la diversification de l'économie nationale

Page 4

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7e Année - Mardi 25 décembre 2018
18 Rabie El Thani 1440 - N° 1977 - Algérie : 10 DA / 1 €

مصرف السلام
AL SALAM BANK
Algeria الجزائر
www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com

En visite à la 4e Région militaire, Gaïd Salah persiste et signe :

«L'ANP est le véritable garant de la souveraineté de l'Algérie, de sa sécurité et du maintien de sa stabilité»

>> Lire page 3

Inflation

Les prix des produits alimentaires prennent 4,5%

Page 7

Allocation forfaitaire de solidarité

«Plus de 315 000 personnes âgées bénéficiaires en 2018», souligne Eddalia

Page 6

Cybercriminalité

Près de 1448 plaintes et requêtes déposées auprès du CNDH en 2018

Page 6

AADL

Temmar : «470 000 logements AADL coûtent près de 2.500 milliards de dinars au Trésor public»

Le programme de logement de type location-vente (AADL) qui compte 470 000 unités de logements a coûté au Trésor public 2.465 milliards de dinars, a fait savoir, hier, à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar. Dans le cadre de ce programme, 111 073 unités ont été réalisées et 285 726 unités sont en cours de réalisation, en attendant le lancement de la réalisation de 73 201 autres unités, a relevé le ministre lors d'une rencontre avec 37 associations et représentations des souscripteurs de cette formule sur un total de 46 associations conviées. Le secteur compte lancer la réalisation du programme 2019 qui prévoit la afin de prendre en charge tous les souscripteurs ayant versé la première tranche du prix du logement,...

>> Lire page 5

L'Echo Sportif

Nouveau stade de Baraki

Hattab hausse le ton et met en demeure l'entreprise chinoise CRCEG

Coupes africaines

Bilan honorable des clubs algériens, mais...

Pages 23 & 22

Accidents de la route

1614 personnes décédées et 68 793 autres blessées, depuis janvier 2018

Mille six cent quatorze (1614) personnes ont trouvé la mort alors que 68 793 autres ont été blessées dans des accidents de la route à travers le territoire national, depuis le 1er janvier en cours, a annoncé, hier, à Alger, le directeur de l'Information et des Statistiques à la Direction générale de la Protection civile, le colonel Farouk Achour.

«Depuis le 1er janvier de l'année en cours, les différentes unités de la Protection civile ont effectué 49 746 interventions sur les lieux d'accidents de la circulation ayant causé le décès de 1614 personnes et des blessures à 68 793 autres», a précisé le colonel Achour, lors de son passage à la Chaîne III de la Radio nationale.

Qualifiant ces statistiques d'«effarantes», il a ajouté que ce bilan signifie «une moyenne de 145 accidents par jour, 6 accidents par heure et un décès toutes les deux heures», déplorant qu'en dépit de toutes les campagnes de sensibilisation menées par la direction de la Protection civile, l'hécatombe sur les routes se poursuit.

Il fera savoir, à ce propos, que cette dernière s'attèle à avoir des «outils d'évaluation» de ces campagnes, l'enjeu étant de s'assurer de leur «efficacité», avant de faire savoir que l'institution qu'il représente opère, toutes les 46 secondes, une intervention de secours (tous types confondus).

«Tous les moyens techniques dont nous disposons nous permettent de gérer et de faire face à toutes les catastrophes», a-t-il soutenu, se félicitant du «saut qualitatif» enregistré par cette institution en matière de prise en charge de catastrophes.

5 morts et 9 blessés durant les dernières 24 heures

Cinq personnes ont perdu la vie et neuf autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant les dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays, a indiqué, hier, un bilan établi par la Protection civile. La wilaya de Constantine déplore le bilan le plus lourd avec le décès de deux personnes, alors qu'une autre a été blessée dans deux accidents de la circulation.

Les éléments de la protection civile sont intervenus également pour prodiguer les premiers soins à 13 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains dont sept personnes dans la wilaya de Tébessa, et six personnes dans la wilaya de Médéa, a précisé la même source.

A Mostaganem, les éléments de la protection civile sont intervenus pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'une habitation sis à la cité 28-Logts, commune et daïra de Mostaganem, causant des brûlures de 1er degré à une personne, traitée sur place puis évacuée vers l'hôpital local.

Trafic de devise

Une tentative de transfert illégal de 35.970 euros vers Bamako déjouée à l'aéroport Houari-Boumédiène

La police des frontières aériennes au niveau de l'aéroport international d'Alger, Houari-Boumédiène a mis en échec, au cours de la semaine passée, une tentative de transfert illégal d'une somme de 35.970 euros vers Bamako/Mali. «Les éléments de la police de la 2e brigade des frontières aériennes à l'aéroport international d'Alger/Houari-Boumédiène ont, la semaine passée, réussi à déjouer une tentative de transfert illégal d'une somme de (35.970) euros vers l'étranger dissimulée à l'intérieur du bagage d'un passager de nationalité étrangère, qui était à destination de Bamako/Mali», a indiqué, ce lundi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Tamanrasset

Reddition d'un terroriste aux autorités militaires

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts permanents des Forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, avant-hier, aux autorités militaires à Tamanrasset en 6e Région militaire. Il s'agit du dénommé Tabra Boubakr, dit «Zi », qui avait rallié les groupes terroristes en 2016. Ledit terroriste était en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et de cinq (05) chargeurs garnis de munitions», a indiqué, ce lundi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le même contexte et grâce à l'exploitation de renseignements, «un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 23 décembre 2018 lors d'une opération de fouille et de recherche à Bordj Badji Mokhtar - 6e RM, une cache de munitions contenant quatre roquettes du BM-21 de calibre 122 mm, quatre roquettes du RPG-7, deux grenades et des outils de détonation», toujours selon le MDN.

Transport ferroviaire

Suspension de la ligne Alger-Constantine du 25 au 28 décembre

Le trafic ferroviaire de voyageurs sur la ligne Alger-Constantine sera suspendu pendant quatre jours à compter du 25 décembre en cours pour des raisons techniques, a indiqué hier la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dans un communiqué.

«La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) porte à la connaissance de son aimable clientèle qu'à compter du 25 décembre, la circulation des trains voyageurs sur la relation Alger/Constantine, sera supprimée et ce, pour des raisons techniques», note la même source.

CRAAG

Un séisme de magnitude 3,1 dans la wilaya d'Aïn Defla

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3,1 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistré, dimanche à 21h19, dans la wilaya d'Aïn Defla, a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre du séisme a été localisé à 6 km à l'ouest de Bourached (W. Aïn Defla), précise la même source.

Wilaya d'Alger

Arrestation d'une bande de malfaiteurs à Rouiba

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé une bande de malfaiteurs composée de cinq individus, impliqués dans le cambriolage d'une maison à Rouiba et le vol de plus de 3 millions de dinars, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les services de Sûreté de la circonscription administrative de Rouiba ont arrêté cinq individus pour «association de malfaiteurs, vol par effraction et recel», lors du cambriolage d'une maison à Rouiba, «opération au cours de laquelle ils ont volé 3,2 millions de dinars et des bijoux», a ajouté le communiqué.

Les recherches et investigations menées par la brigade de la police judiciaire de ladite circonscription ont abouti à l'arrestation des mis en cause et à la récupération d'une somme de 840.000 DA et des bijoux volés, a indiqué la même source, précisant que l'enquête a également permis la récupération d'un véhicule acheté par l'argent des objets volés. Après la finalisation des procédures juridiques en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes qui ont ordonné la mise en détention de deux d'entre eux et le placement des trois autres sous contrôle judiciaire, conclut le document.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax **: 023 54 23 23 / 023 54 23 02**
Direction de la publicité : *Tél-Fax* **: 023 54 23 04**
بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com | E-mail : echodalgerie@gmail.com | L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information | @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie-dz.com

En visite à la 4e Région militaire, Gaïd Salah persiste et signe :

«L'ANP est le véritable garant de la souveraineté de l'Algérie, de sa sécurité et du maintien de sa stabilité»

Poursuivant sa visite de travail et d'inspection à la 4e Région militaire, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a réitéré, dans son allocution d'orientation prononcée lors d'une rencontre qu'il a tenue avec les cadres et les personnels de la Région, l'engagement de l'Armée à accomplir ses nobles missions, en tant que «garant véritable et effectif de la souveraineté de l'Algérie, de sa sécurité, et du maintien de sa stabilité et de son indépendance nationale».

«Nous valorisons le travail sur le terrain que nous fournissons toujours avec sérieux et loyauté, guidés par les orientations et le soutien de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale. Un travail qui constitue le pont solide à travers lequel l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, renforce le rempart de sa puissance, puisque elle est le véritable garant de la souveraineté de l'Algérie et de sa sécurité», a-t-il souligné. Ainsi, «nous considérons que la souveraineté de notre pays, la sauvegarde de sa sécurité et la préservation de sa stabilité et de son indépendance nationale, sont une mission permanente et immuable, voire sacrée pour l'ANP. Une mission dont notre Armée détient les facteurs de son parfait accomplissement, alliant sens de responsabilité, patriotisme et vision clairvoyante et objective qui tient compte, et je réitère encore, de l'ensemble des contextes nationaux, régionaux et même internationaux», a-t-il ajouté. **Pour Gaïd Salah, l'Algérie «demeurera au-dessus de toutes les considérations et elle restera à jamais, grâce à la Volonté d'Allah Le Tout-Puissant, au-dessus de toute considération»**. Il a relevé que «la préservation des intérêts suprêmes de l'Algérie constitue un symbole emblématique de la loyauté de ceux qui ont sacrifié leurs âmes pures, tant sous le haineux joug colonial que parmi les valeureux chouhada du devoir national, et qui ont donné au dévouement à la Nation et à la préservation de sa sécurité et sa stabilité le sens et la symbolique qui leur reviennent». Gaïd Salah n'a pas manqué de rappeler les missions constitutionnelles de l'ANP qui continue, avec fermeté et compétence, d'accomplir ses missions constitutionnelles de préservation de la souveraineté nationale, de protection des frontières, de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transfrontalier afin que l'Algérie puisse poursuivre sa marche inexorable sur la voie du développement et du progrès, pour que le peuple algérien vive dans la sécurité et la stabilité.

L'ANP accomplit son devoir envers sa nation et son peuple afin que l'Algérie, territoire et peule, et grâce à la fidélité et au dévouement de ses enfants, demeure debout, digne et unie, fière de son histoire, de son combat et des composantes de sa personnalité. Elle trace sa voie à pas sûrs, rassurée quant à son avenir, surmontant tous les complots concoctés par ses ennemis qui se doivent de savoir qu'il y a des lignes rouges à ne pas franchir.

Ainsi, les résultats positifs réalisés dans le cadre de la lutte antiterroriste confirment l'efficience des différentes approches visant l'éradication du fléau du terrorisme dans le pays comme a tenu à la souligner le général de corps d'armée.

Il avait relevé que «la politique est l'aptitude à s'adapter aux réalités du quotidien, l'aptitude se veut être la bonne gestion des exigences de l'intérêt national et les impératifs de leur réalisation, ce qui nécessite un haut niveau de performance politique en toutes conditions et circonstances». En dépit de cela, note Gaïd Salah, «certains s'autoproclament parrains de l'ANP, voire son porte-parole, omettant, ou volontairement négligeant, que l'ANP est une Armée du peuple algérien, une Armée dans tous les sens portés par cette expression, en termes de glorieuse histoire et de nobles valeurs, et avec tout ce que cela représente pour le présent et pour l'avenir».

«Que tout le monde sache qu'il n'est autre tuteur pour l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, que les orientations de Son Excellence, le Moudjahid, le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale. Une Armée qui veille, en permanence, et je le redis encore une fois, elle veille avec discernement sans jamais fermer l'œil, et travaille avec persévérance conformément aux lois de la République et aux dispositions de la Constitution algérienne», a-t-il insisté. Le chef d'état-major de l'ANP a évoqué, par la suite, en détails, «les exploits réalisés par l'ANP dans les différents domaines et sur tous les échelons, les efforts laborieux consentis par ses éléments, de jour comme de nuit, et leur état-prêt permanent à défendre la souveraineté de l'Algérie, sa sécurité et sa stabilité».

«Les missions assignées à l'ANP sont des missions honorables et de grande importance, et nous attendons de tous les courants politiques et de la société civile de leur accorder leur juste valeur, de considérer les efforts laborieux consentis par l'ANP, digne héritière de l'ALN, tout au long des jours et des mois de l'année, et même durant les nuits. L'ANP est une Armée du peuple algérien, une Armée fière d'appartenir à ce peuple digne, et de la grande confiance que ce dernier lui accorde, qu'il ne cesse de lui témoigner à travers tout le territoire national.

Une Armée dont le parcours et la conduite sont respectueux et dont l'esprit et les performances sont professionnels et qui veille à ne jamais s'écarter de ses directives, des lois de la République ou du cadre professionnel et fonctionnel délimité par la Constitution», a-t-il affirmé. Il a ajouté que l'ANP «est une Armée qui puise dans les valeurs de Novembre, dont la conduite est fondée sur des principes, une Armée qui valorise le travail laborieux et loyal. Une Armée qui ne permettra aucun dépassement engendrant le désordre, et ne permettra pas de trouble qui pourrait être envisagé par certaines parties prêtes à mettre l'Algérie en danger pour arriver à leurs fins ou pour sauvegarder ou réaliser leurs intérêts personnels abjects». Gaïd Salah avait affirmé, à ce propos, que seuls les critères de mérite et de compétence sont pris en considération dans la désignation des postes de commandement de l'Armée.

La mission de défendre «amplement et en permanence» l'Algérie avec toutes ses frontières nationales et de renforcer les fondements de sa sécurité et sa stabilité, exige, a-t-il dit, de «persévérer à l'édification d'une armée puissante et moderne qui jouit toujours d'une disponibilité opérationnelle de haut niveau, une Armée éclairée par une vision clairvoyante dont les objectifs sont bien définis, qui tient compte de tous les défis qu'elle doit prévoir et surmonter grâce au soutien immuable du Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale ».

Gaïd Salah avait tenu, par la même occasion, à rappeler «les efforts laborieux qui ne cessent d'être consentis par les unités de la 6e Région militaire déployées le long de nos frontières Sud, pour la sécurisation et la protection du pays contre tous les fléaux et menaces, notamment le terrorisme aveugle, la criminalité organisée et la contrebande avec toutes ses ramifications».

Il avait salué aussi les résultats obtenus dans le domaine de la lutte antiterroriste, soulignant que le nombre important des terroristes mis hors d'état de nuire dans peu de temps «fait montre de l'efficacité de la stratégie adoptée pour l'éradication totale de ce fléau dangereux et dévastateur».

Dans ce contexte, souligne-t-il, «il n'y a pas l'ombre d'un doute que la mission de la lutte contre le terrorisme résiduel constitue une mission permanente dont la fin ne sera atteinte qu'après l'éradication du dernier terroriste de notre pays».

Le général de corps d'armée avait souligné auparavant le rôle efficient des unités mobilisées le long de nos frontières dans la sécurisation de notre pays contre tous les fléaux et menaces, notamment le terrorisme, la criminalité organisée et la contrebande avec toutes ses ramifications.

«Défendre parfaitement l'Algérie exige de tous les cadres et personnels ainsi que de toutes les unités d'œuvrer, sans cesse, à réunir tous les facteurs et les impératifs de la force et à les renforcer en permanence afin d'assurer le maintien de la disponibilité opérationnelle et de combat des personnels et des unités pour assurer ainsi la sauvegarde de notre intégrité territoriale et la protection de notre pays contre tous les desseins et les fléaux maléfiques sur les plans sécuritaire, social et économique, et pour aussi défendre notre patrie et notre peuple contre toutes les menaces multiformes et multidimensionnelles quelle que soit leur nature», avait-il souligné.

Gaïd Salah avait tenu également à adresser ses vifs remerciements, imprégnés d'estime et de gratitude, à ces hommes de l'ANP pour «les efforts laborieux qu'ils fournissent sans répit et avec toute la vigilance requise, au service de l'Algérie et de la sauvegarde de sa souveraineté, son intégrité territoriale, sa sécurité et de la cohésion de son peuple».

T. Benslimane

L'ECHO D'ALGERIE www.lechodalgerie-dz.com

Mise en œuvre du programme du président de la République

Priorité à la diversification de l'économie nationale

La mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, enregistre une cadence accélérée et la priorité est axée désormais sur la nécessité de bâtir une économie nationale qui soit à l'abri des fluctuations des cours du pétrole.

Ainsi, le gouvernement, à travers son plan d'action, s'attelle à accélérer la cadence de réalisation des projets et la relance du développement local par l'augmentation de l'enveloppe financière consacrée aux programmes des communes, après avoir constaté que les villes embellissent au détriment des régions rurales qui s'appauvrissent de plus en plus. A ce titre, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia avait estimé qu'une mutation économique qualitative nécessitait le soutien au réseau des PME et un accompagnement à travers toutes les étapes de leur développement, car constituant la base de la diversification d'une économie génératrice de richesse et d'emploi. La première condition du lancement de projets consiste en la vitesse de leur rendement, en ce sens que les investissements rentables à long terme ne sont pas prioritaires, mais nous accorderons la priorité aux projets de création de PME génératrices de richesse, lesquelles offrent des solutions aux problèmes actuels tels la diversification de l'économie et la résorption du chômage. A cet égard, le plan d'action du gouvernement vise à atteindre la transition économique nationale qui sera centrée sur la réorganisation des politiques industrielles et sectorielles et la poursuite des efforts visant à trouver des alternatives à l'importation, à travers la promotion et la protection du produit national, des start up et des PME. Il prévoit également le soutien aux entreprises investissant dans les secteurs des mines, du pétrole, de l'agroalimentaire, de l'économie du savoir et des métiers numériques. Il est question aussi de préserver les mécanismes d'insertion professionnelle et sociale et de solidarité avec les catégories vulnérables, en sus de la réduction des dépenses inhérentes à la gestion des affaires de l'Etat, la réforme du système financier et banquier, la lutte contre la surfacturation et d'attirer la masse financière du marché parallèle à travers l'instauration d'un climat de confiance pour l'investir dans la croissance économique et sociale. Partant de cette dynamique, Ouyahia avait expliqué que la feuille de route qui lui a été tracée par le président de la République vise à mobiliser des financements internes non conventionnels, maintenir le soutien à la croissance dans tous les secteurs, y compris l'industrie, les services et l'agriculture, préserver et rationaliser la politique publique de justice sociale et de solidarité nationale. Le gouvernement, dira-t-il, ne ménagera aucun effort pour améliorer le cadre de l'investissement et cultiver des relations sereines avec les entreprises dans le cadre de la loi. En outre, il a assuré que la politique sociale de l'Etat sera maintenue par le gouvernement et toutes les entreprises établies en Algérie bénéficieront de facilitations et de soutiens sans aucune discrimination et que l'Algérie a une politique sociale constante fondée sur la justice sociale et la solidarité nationale. M. Ouyahia avait souligné que les attentes quant au rôle économique de l'Etat sont en voie de concrétisation à travers la promotion de la décentralisation prévue dans les orientations qui ont été émises par le président de la République. Il avait relevé également, dans l'une de ses déclaration précédentes, que la politique éclairée tracée par le chef de l'Etat avait permis de trouver une sortie à l'impasse financière qu'a connu le pays et partant, poursuivre le processus de développement et préserver la politique sociale. Pour sa part, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui a tenu à préciser que l'implantation de projets d'envergure au niveau des régions frontalières fait partie de la stratégie de développement national, assurant que le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, vise à asseoir une nouvelle vision dans la gestion des collectivités locales, basée sur la satisfaction des préoccupations et des attentes des citoyens. Le ministre de l'Intérieur a exhorté, par ailleurs, les jeunes et les acteurs de la société civile à défendre les acquis du pays et œuvrer à la poursuite du développement avant de valoriser la grande importance qu'accorde le chef de l'Etat au développement des différentes régions du pays. Il avait affirmé que le programme présidentiel en matière d'habitat se concrétise chaque jour sur le terrain, soulignant que les projets de l'habitat, lancés à travers tout le pays et pour lesquels l'Etat a mobilisé tous les moyens, connaissent un rythme de réalisation avancé et seront livrés dans les délais impartis. En ordonnant une prise en charge meilleure et rapide des problèmes des citoyens, Bedoui aura prouvé, une fois de plus, tout l'intérêt accordé par le gouvernement aux préoccupations et aux attentes des populations où qu'elles soient

sur le territoire national. Tous les efforts consentis par le gouvernement vont dans le sens de la satisfaction des aspirations du citoyen, a affirmé le ministre, mettant l'accent sur les priorités de l'heure. Il avait indiqué que l'Etat ne permettra à quiconque de porter atteinte à la sécurité du citoyen, à la stabilité du pays et aux acquis du peuple algérien, soulignant que l'amélioration du service public est au centre de toutes les réformes profondes initiée par le Président Abdelaziz Bouteflika. Cette démarche, a-t-il ajouté, s'est traduite par les projets et les réalisations accomplis et s'est cristallisée dans les réformes politiques et dans le dernier amendement de la Constitution qui a placé le citoyen au cœur des politiques publiques tout en l'associant dans la gestion des affaires publiques. Le ministre de l'Intérieur n'a pas manqué récemment d'affirmer que l'Etat avait assuré tous les moyens nécessaires pour préserver les acquis liés à la sécurité et à la stabilité, lesquels constituent, a-t-il dit, « une ligne rouge à ne pas franchir ». Les différents corps de sécurité, dira-t-il, sont capables de préserver la sécurité et la stabilité et protéger les citoyens et leurs biens, a précisé M. Bedoui, ajoutant que la préservation de la sécurité est la responsabilité de tous et il sera procédé prochainement à la dotation de plusieurs communes de nouvelles structures de sécurité. Pour lui, le peuple algérien est à même de surmonter toutes les crises et difficultés et ne permettra à quiconque de porter atteinte à l'intégrité territoriale du pays ni à sa stabilité. Le ministre de l'Intérieur avait indiqué que le gouvernement comptait mettre en place une nouvelle stratégie de développement des régions frontalières, en vue d'insuffler une nouvelle dynamique aux régions du sud du pays.

Il avait précisé que cette stratégie concernera tous les domaines de développement local et que tous les moyens matériels et humains seront mobilisés à cet effet. Le premier responsable du secteur avait, par ailleurs, indiqué que l'Etat ne restera pas les bras croisés devant les défaillances enregistrées, arguant que la commission gouvernementale en charge du dossier veille à prendre les mesures nécessaires pour protéger les frontières du pays. Il avait alors rappelé l'existence de réseaux criminels qui exploitent les femmes et les enfants des migrants clandestins pour tenter de déstabiliser le pays et porter atteinte à sa sécurité.

T. Benslimane

Parlement

Le groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Azerbaïdjan» installé

Le groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Azerbaïdjan» a été installé, lundi, au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) en vue de développer les relations bilatérales à travers les échanges parlementaires multidimensionnels. La cérémonie d'installation a été présidée par Abderrazak Terbeche, vice-président de l'APN chargé des affaires extérieures, en présence de l'ambassadeur azerbaïdjanais à Alger, Maher Aliyev. Intervenant à cette occasion, M. Terbeche a passé en revue «les relations bilatérales privilégiées», plaidant pour «davantage de rapprochement à travers l'échange d'expériences et d'expertises, notamment au niveau parlementaire». Il a insisté, en outre, sur le rôle de la diplomatie parlementaire dans «la promotion du niveau de coopération, notamment après l'intérêt qui lui a été accordée dans la récente révision de la Constitution, initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika». «Les parlementaires des deux pays sont appelés à développer les relations bilatérales multidimensionnelles, notamment dans les domaines politique et socio-économique», a-t-il ajouté, estimant que les groupes parlementaires d'amitié constituaient «un espace adéquat pour approfondir le dialogue et la concertation au mieux des intérêts suprêmes des deux pays». Pour sa part, le diplomate azerbaïdjanais a salué «la qualité des relations historiques qui lient les deux pays», saluant «les efforts consentis pour la promotion et la diversification de la coopération bilatérale au mieux des aspirations des deux pays à concrétiser davantage de réalisations communes». Le président du groupe parlementaire a mis en avant le rôle des groupes parlementaires d'amitié dans «le renforcement de la coopération entre les institutions parlementaires et de l'esprit de solidarité auprès des peuples».

AADL

Temmar : «470 000 logements AADL coûtent près de 2.500 milliards de dinars au Trésor public»

Le programme de logement de type location-vente (AADL) qui compte 470 000 unités de logements a coûté au Trésor public 2.465 milliards de DA, a fait savoir, hier à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar.

Dans le cadre de ce programme, 111 073 unités ont été réalisées et 285 726 unités sont en cours de réalisation, en attendant le lancement de la réalisation de 73 201 autres unités, a relevé le ministre lors d'une rencontre avec 37 associations et représentations des souscripteurs de cette formule sur un total de 46 associations conviées. Le secteur compte lancer la réalisation du programme 2019 qui prévoit la afin de prendre en charge tous les souscripteurs ayant versé la première tranche du prix du logement, a indiqué le ministre. Il a souligné, à ce propos, que ces rencontres avaient permis de régler 18 points communs et de définir 104 autres représentants des préoccupations personnelles, dont certaines ont été prises en charge. Rappelant l'inscription, au titre de l'exercice 2019, d'un programme de 90 000 logements avec un montant de 472 milliards de dinars, «en dépit des difficultés financières du pays», Temmar a fait état d'une décision pour la prise en charge des souscripteurs inscrits en 2001-2002 ayant atteint 70 ans dans le cadre de la Kafala et de la note ministérielle du mois d'avril 2018. Le secteur a accordé le choix des sites, en prenant en considération la date du dépôt, la distance entre le lieu de travail et le lieu de résidence, la disponibilité des logements au niveau des différents sites et la disponibilité du foncier, a ajouté le ministre. Concernant les entreprises ayant accusé du retard dans la réalisation des projets (70 000 unités à fin août 2017), Temmar a fait état de la résiliation des contrats de près de 10 000 logements dont la réalisation est confiée à 8 entreprises, dont 4 étrangères dans les wilayas de Biskra, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Guelma, Mascara, Tissemsilt et Aïn Defla. Dans le même cadre, les travaux de réalisation ont été relancés pour plus de 35 000 logements en sus du règlement du problème du foncier dans la majorité des wilayas à l'exception d'Alger et Tizi-Ouzou où des efforts consentis pour y remédier. Concernant les recours, quelque 54 460 recours ont été enregistrés dont 18 226 ont été acceptés, 3273 autres acceptés sous réserves et 15 833 en cours d'examen concernant, notamment le programme AADL 2, en attendant l'annonce des résultats fin mars 2019. Le total des recours enregistrés dans le cadre du programme AADL 1 s'élève à 14 486 recours, dont 9991 acceptés, 3415 refusés, et 1080 sous réserves. Tandis que le nombre de recours enregistrés dans le cadre du programme AADL 2 est estimé à 39 974, dont 8235 acceptés, 13 713 refusés et 2193 sous réserves. Dans le volet informatique, le ministre a fait état de la mise en place d'une application permettant aux souscripteurs de suivre leurs dossiers sur Internet, de retirer leurs propres documents, d'envoyer les papiers nécessaires à l'agence et de consulter les résultats finaux de leurs démarches. Par ailleurs, le ministre a invité les souscripteurs ayant récupéré les clefs de leurs logements à payer les loyers de façon régulière pour permettre à l'agence de prendre en charge les frais de maintenance, de faciliter le travail des agents de nettoyage. De même qu'il a recommandé la mobilisation de tous les membres des familles pour préserver l'ensemble de ces cités notamment les espaces extérieurs. Lors de cette rencontre, le ministre a pris note des préoccupations des représentants de deux associations et de deux cas de souscripteurs exclus réintégrés dans le cadre d'une note ministérielle rendue publique en avril dernier. A noter que les représentants ont été répartis sur quatre ateliers afin d'examiner leurs réclamations. Les ateliers tenus au terme de l'ouverture de cette rencontre, et à travers lesquels les préoccupations seront rapportées au ministre, ont porté sur la maintenance et la gestion immobilière, la situation légale, le financement, et le suivi des projets. Pour sa part, le directeur général de l'AADL, Saïd Rouba a mis en avant les efforts consentis par l'Etat en matière de financement des programmes de logement. Il a expliqué, dans ce cadre, que les souscripteurs au programme AADL 1 bénéficiaient d'une aide de l'Etat à hauteur de 69% contre le paiement d'un taux de 31% pendant une durée de 25 ans, les souscripteurs au programme AADL 2 bénéficient, quant à eux, d'une aide de l'Etat à hauteur de 61% contre le paiement de 31% de la valeur du logement et ce, pendant la même durée. Le même responsable a rappelé, à cet égard, le programme inscrit au titre de l'exercice 2018 pour la réalisation de 120 000 unités, un programme qui a vu le lancement de 70 000 unités et l'étude de 33 000 autres. Il a fait état, sur ce point, de la préparation, par l'agence, d'un «projet d'affectation d'un acte», un document, a-t-il précisé, qui accompagnera le souscripteur de la phase «ordre de paiement» jusqu'à l'attribution du logement. S'exprimant à cette occasion, le président de l'Association pour la protection du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi a affirmé que cette rencontre témoignait d'un «courage politique» intervenu suite aux mesures initiées depuis plusieurs années, soulignant que cette réunion doit être couronnée par des décisions applicables sur le terrain. Mettant en avant l'importance de trouver des mécanismes adéquats aux problèmes soulevés, Zebdi a fait part de «réserves quant aux mécanismes proposés pour solutionner les problèmes soulevés. Nous avions convenu d'une feuille de route avec le ministère mais rien n'a été fait pour l'heure». Il a assuré, à ce propos, l'attachement de son association à accompagner les souscripteurs et à les orienter en matière, notamment, de procédures administratives. «Nous ne remettons pas en question les intentions mais plusieurs questions doivent être réglées, notamment les actes, en préparation, qui contiennent plusieurs dispositions abusives qu'il y a lieu de revoir», a ajouté Zebdi. A noter que cette rencontre a vu la participation des présidents de commissions à l'Assemblée populaire nationale (APN), des députés, des présidents d'associations de protection du consommateur, des présidents d'associations des souscripteurs AADL et plusieurs responsables du secteur de l'habitat.

M. T.

Produits chimiques dans le secteur agricole

Adopter la prévention biologique au lieu de la prévention chimique

Le président de la Fédération algériennes des consommateurs, Zaki Hariz, a appelé, ce lundi, à Alger, à l'impératif d'intensifier le contrôle des fruits et légumes pour s'assurer qu'ils ne contiennent pas de taux importants en résidus et polluants chimiques dont les retombées sont néfastes pour la santé du consommateur. Intervenant lors d'une journée d'études et d'information sur les polluants chimiques dans la filière des fruits et légumes, Hariz a mis l'accent sur la nécessité d'utiliser rationnellement les produits chimiques en raison de leurs risques sur la santé du consommateur, soulignant l'importance d'intensifier les campagnes de sensibilisation en faveur des agriculteurs sur les dangers d'utilisation abusive de ces produits et des pesticides agricoles par rapport à la santé publique. Précisant, dans ce sens, que l'objectif de cette journée était d'interpeller les autorités publiques et les investisseurs dans le domaine agricole et même les consommateurs sur le risque chimique préjudiciable à la santé du consommateur, le même responsable a appelé à l'impératif d'intensifier le contrôle des fruits et légumes pour s'assurer de leur salubrité. Après avoir expliqué que le manque de contrôle dans la filière des fruits et légumes est due à l'insuffisance des équipements de laboratoire et de la formation dans les techniques d'analyse, il a exprimé à ce propos, son souhait de créer dans les plus brefs délais une commission de suivi composée de toutes les parties concernées en vue de limiter le risque chimique. D'autre part, Kahna Bettane, représentante du Centre national de toxicologie (CNT), a indiqué que les fast-foods étaient à l'origine de l'aggravation du taux d'intoxication, notamment chez les enfants et les personnes âgées. Elle a rappelé également l'importance d'utiliser rationnellement les pesticides et les engrais dans les fruits et légumes vu leurs effets néfastes sur le consommateur. Les agriculteurs doivent observer également les quantités autorisées à cet effet pour la préservation de la santé publique. Pour sa part, le directeur de la formation, de la recherche et de la vulgarisation au ministère de l'Agriculture, Mekersi Iskander a fait savoir que les efforts se poursuivent pour l'accompagnement et la sensibilisation des agriculteurs quant aux dangers de l'utilisation excessive des engrais et des pesticides chimiques sur la santé des consommateurs. «Nos actions consistent principalement en la prévention et la mise en place des moyens nécessaires pour la sensibilisation, l'information et l'accompagnement des agriculteurs en vue d'adopter la prévention biologique au lieu de la prévention chimique, notamment lors de la prévalence des maladies touchant la filière des fruits et légumes». Dans le même contexte, la directrice générale de l'Institut national de la protection des végétaux (INPV), Basta Dalila a évoqué dans son intervention les différentes maladies des végétaux et les moyens mobilisés pour la lutte biologique au lieu de la prévention chimique ayant des impacts négatifs sur la santé du consommateur à long terme. A ce propos, elle a appelé à la nécessité de revoir la réglementation et de rendre impératif le contrôle sur la filière des fruits et légumes afin de connaître le degré des polluants chimiques, en sus de la nécessité de renforcer et de doter les laboratoires en moyens sophistiqués pour un contrôle efficace. De son côté, la représentante du ministère du Commerce a évoqué les différentes législations relatives à la pollution chimique des aliments et les mesures prises pour leur contrôle, affirmant, dans ce cadre, que la garantie du contrôle ne peut être atteint qu'à travers la conjugaison des efforts et les actions communes entre les différents secteurs et la société civile. Elle a précisé que la question du contrôle demeure la préoccupation primordiale du ministère du Commerce qui a mobilisé «tous les moyens matériels et humains pour garantir la protection de la santé du consommateur». Lors de cette rencontre, les intervenants ont appelé à la nécessité d'adopter la prévention biologique au lieu de la prévention chimique en cas de prévalence de maladies touchant les filières agricoles, affirmant que les polluants chimiques existent dans les légumes, les fruits et tous les produits de consommation à cause de l'aggravation de la prévalence des différentes maladies. Ils ont appelé, en outre, à la nécessité d'inculquer aux enfants les bonnes habitudes nutritionnelles tout en en s'éloignant de la consommation des fast-foods.

Houda H.

Allocation forfaitaire de solidarité

«Plus de 315 000 personnes âgées bénéficiaires en 2018», souligne Eddalia

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a fait état, à Alger, de 315 145 personnes âgées ayant bénéficié de l'Allocation forfaitaire de solidarité (AFS) avec une garantie de la couverture sociale et sanitaire, à savoir 34% d'un total de 962 710 bénéficiaires de ce dispositif en 2018.

Intervenant à l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur les dispositifs sociaux pour la prise en charge des personnes âgées en Algérie, placée sous le thème «ensemble pour garantir une meilleure vieillesse», la ministre a affirmé que «le nombre des femmes âgées bénéficiaires de l'AFS sur l'ensemble des bénéficiaires s'est élevé à 171 958, soit un taux de 54,6%».
Le nombre d'interventions sur le terrain des cellules de proximité de solidarité ciblant les personnes âgées souffrant de précarité sanitaire et sociale ou se trouvant en situation difficile s'est établi à 186 148 interventions entre 2017 et 2018. Eddalia a précisé que lors de la période allant du premier janvier au 30 août de l'année en cours, ces mêmes cellules ont effectué au niveau national des opérations de médiation sociale au profit de 23 800 personnes âgées ayant bénéficié des différentes aides à domicile, outre 33 924 autres, dont 28 735 femmes, bénéficiaires de micro-crédits représentant un montant global de 2,8 milliards de dinars. La ministre a fait état, à ce titre, de la préparation, par son département, d'un projet de décret exécutif permettant d'ouvrir la porte des investissements aux opérateurs privés possédant des moyens matériels pour la prise en charge des personnes âgées. Evoquant l'importance de la généralisation de la carte pour la personne âgée, la ministre a indiqué que «plus de 130 000 cartes ont été distribuées à travers les Directions de l'action sociale et de la solidarité à travers les wilayas», soulignant que «614 personnes âgées ont été réinsérées dans leur milieu familial à travers la médiation familiale ou auprès de familles d'accueil» en 2017 et 2018. Par ailleurs, Eddalia a mis l'accent sur l'impératif de «préserver la dignité et bon traitement de ces personnes âgées par les descendants ou par les proches», rappelant, dans ce cadre, les peines prévues par code pénal contre les auteurs d'agression contre la personne âgée, d'autant que l'Islam exhorte au bon traitement des parents». Concernant une éventuelle révision de l'AFS qui s'élève à 3.000 DA, Eddalia a précisé que «la personne âgée bénéficie, à l'instar de cette allocation de «dispositifs sociaux et sanitaires et d'autres aides», soulignant que «la conjoncture financière du pays ne permet pas la révision de cette allocation». Concernant la consécration de 1% des postes de travail au profit des personnes handicapées, la ministre a indiqué que différentes institutions et secteurs publics et privés ont été contactés pour recenser le nombre des recrutements de cette catégorie», indiquant qu'«au cas où ces institutions ne respectent pas ce taux cité dans le recrutement de cette catégorie stipulé par la loi sur la protection des personnes handicapées, elles sont appelées à verser un taux de 1% au profit de la solidarité nationale».

Houda H. /Ag.

CNDH

Le prix des Droits de l'Homme attribué au Groupe des 22

Le Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH) a attribué, dimanche, à Alger, le prix des Droits de l'Homme 2018, dans sa 5e édition, au Groupe des 22 historique, dont les membres avaient joué un rôle éminent dans le déclenchement de la Guerre de Libération du 1er Novembre. S'exprimant lors d'une cérémonie organisée par le CNDH à l'hôtel El Djazair en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb, de membres du gouvernement, de personnalités nationales et de représentants d'organisations onusiennes accréditées en Algérie, la présidente du Conseil, Fafa Lakhdar Benzerrouki a indiqué que «l'attribution de ce prix coïncide avec le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme», soulignant que «le Groupe des 22 a été honoré en reconnaissance de leur rôle dans le déclenchement de la glorieuse Guerre de Libération». Saluant le combat des membres du Groupe des 22 au sein du mouvement national, des Scoutes musulmans et dans l'Organisation spéciale (OS), elle a précisé que «le Conseil veut faire de cette distinction un symbole pour les générations futures». Cette cérémonie a été marquée par la présence du moudjahid Lamoudi Abdelkader, en l'absence du moudjahid Othmane Belouizdad, les deux derniers survivants du Groupe des 22 historique. La présidente du CNDH a rappelé le message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la Journée nationale du chahid dans lequel il a appelé la génération actuelle à faire des moudjahidine de la première heure un exemple à suivre «pour faire face aux difficultés à même de relever les défis afin de prouver leur existence dans un monde plein d'enjeux». De son côté, le ministre des Moudjahidine, Tayab Zitouni, a salué les qualités des membres du Groupe des 22 qui se sont armés, a-t-il dit, de «fidélité, d'amour de la patri et de volonté» pour planifier le déclenchement de la Révolution à partir de valeurs inspirées des racines du peuple algérien. «La Révolution algérienne a constitué un modèle unique en son genre concernant le traitement humain», a soutenu le ministre, ajoutant que la Déclaration du 1er Novembre «a initié des valeurs humaines tout en appelant au respect des libertés humaines loin de toute discrimination». A ce propos, Zitouni a souligné que l'Algérie qui est désormais «une référence des Droits de l'Homme, de paix et de réconciliation nationale initiée par le président de la République», constitue aujourd'hui un «phare dans les fora internationaux grâce à l'initiative du vivre-ensemble en paix». Pour sa part, le président de l'APN s'est félicité de l'initiative du CNDH qui «reflète un nouveau regard des institutions consultatives en Algérie». Après avoir été honoré, le moudjahid Lamoudi Abdelkader, a appelé à «rester fidèles au serment des chouhada tout en se rappelant de leurs hauts faits à même de s'en inspirer pour édifier l'Algérie pour laquelle ils ont payé un lourd tribut».

B.M.

Cybercriminalité

Près de 1448 plaintes et requêtes déposées auprès du CNDH en 2018

Quelque 1448 plaintes et requêtes ont été déposées auprès du Conseil national des Droits de l'Homme (CHDH) en 2018, dont près de 900 cas ont été traités, a indiqué, hier, à Alger, la présidente du Conseil, Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki. Dans une déclaration à la presse, Fafa Sid Lakhadar Benzerrouki, qui a donné le coup d'envoi d'une session de formation sur «la cybercriminalité», organisée par le CNDH en collaboration avec le bureau de l'Organisation internationale et de réforme pénale au Proche-Orient et en Afrique du Nord, a indiqué que «1448 plaintes et requêtes ont été déposées auprès du CNDH en 2018, dont 900 cas ont été traitées», soulignant que le Conseil, créé en vertu de la Constitution 2016, «a reçu durant cette même année, 826 personnes au siège du conseil à Alger et au niveau de ses bureaux régionaux». Outre les citoyens algériens, le conseil a également reçu des ressortissants de pays européens et africains, car la Constitution algérienne et le Conseil s'intéressent à la protection des Droits de l'Homme de toutes personnes, qu'il s'agisse de citoyens algérien ou de ressortissants étrangers. Concernant le rapport annuel du conseil pour 2018, la responsable a fait savoir que «le Conseil a entamé l'élaboration de son rapport annuel qui sera soumis au président de la République début 2019», indiquant que cette instance «a tenu une assemblée générale, dimanche, en présence de représentants des ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Justice, de la Solidarité nationale ainsi que les Affaires religieuses et des Wakfs pour permettre à ces départements ministériels de contribuer à tous les aspects liés aux Droits de l'Homme». Le Conseil «recevra également les rapports des différents instances étrangères pour y répondre dans son rapport annuel». Benzerrouki a, d'autre part, assuré que l'Algérie «dispose d'un arsenal juridique de lutte et de prévention contre la cybercriminalité», rappelant, à cet égard, la loi N° 04-15 modifiant et complétant le code pénal.
Le législateur algérien «a durci les peines», concernant les cas où «la défense nationale ou les organismes de droit public» sont ciblés par la cybercriminalité, a assuré la président du CNDH. Cette loi, poursuit Benzerrouki, a institué l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC), qui a pour missions, «l'activation et la coordination» des opérations de surveillance de ce genre de crimes et d'aider les autorités judiciaires et les services de la Police judiciaire dans les investigations en cours, sur les crimes en lien avec l'utilisation des TIC, ainsi que l'échange d'informations avec leurs homologues à l'étranger. Le ministère de la Justice «s'emploie à l'élaboration d'un projet de loi relatif à la lutte contre la cybercriminalité et qui sera soumis au Parlement, après son adoption par le Conseil des ministres». Pour sa part, le représentant de l'Organisation internationale de la réforme pénale pour la zone du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), Mohammed Chabana, a mis en avant l'importance capitale du thème de cette session, au vu, a-t-il dit, du «prolongement des crimes cybernétiques avec leurs ramifications à l'échelle mondiale». Cette session «portera sur des aspects importants relatifs aux modes opératoires à adopter pour le traitement les crimes cybernétiques, aux investigations y afférentes, ainsi qu'à la protection des réseaux et des données», a-t-il rappelé. Les travaux de cette session, à laquelle ont assisté un représentant du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, des officiers du corps de la Sûreté nationale, ainsi que des experts de plusieurs organismes, se prolongeront jusqu'au 25 décembre.

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie-dz.com

Inflation

Les prix des produits alimentaires prennent 4,5%

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 4,5% jusqu'à novembre 2018, a annoncé l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 4,5% jusqu'à novembre 2018, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à novembre 2018 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois allant de décembre 2017 à novembre 2018 par rapport à la période allant de décembre 2016 à novembre 2017. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire l'évolution de l'indice du mois de novembre 2018 par rapport à celui du mois d'octobre 2018, elle a baissé de 0,5 En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont inscrit un recul de 1,4% en novembre par rapport à octobre 2018, résultant d'une décroissance des prix des produits agricoles frais (-2,9%). Cette variation baissière des prix des produits agricoles frais a été induite, principalement, par la chute des prix des fruits (-11%), des légumes (-10,8%) dont la pomme de terre (-4,6%). En revanche, des hausses ont caractérisé les autres produits alimentaires, notamment la viande de poulet (+5,3%) et les œufs (+10,7%). Pour les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont connu une légère hausse de 0,2% due, particulièrement, à l'augmentation des prix du café (+1,4%). Concernant les prix des produits manufacturés, ils ont connu une variation haussière de 0,3% tandis que ceux des services ont augmenté de 0,6%, précise l'Office. Par groupe de biens et services, les prix du groupe Habillement-Chaussures ont connu une hausse de 0,6%, tandis que ceux de l'Education-Culture-Loisirs ont augmenté de 1,6%. Le groupe Produits divers a aussi observé une variation haussière de 0,6%. Même tendance a été enregistrée par celui de la Santé-hygiène corporelle (+0,4%).Le reste des groupes de produits s'est caractérisé soit par des variations modérées soit par des stagnations.

N. I.

Finances

Loukal : «La gestion du financement non conventionnel se fait avec succès»

Ph : L'Echo d'Algérie ©

Le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Loukal, a affirmé, hier, à Alger que la gestion du mécanisme de financement non conventionnel était assurée jusque-là «avec succès» en dépit des risques liés notamment aux pressions inflationnistes. Répondant aux interrogations des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une plénière consacrée à l'examen du rapport annuel de la BA sur les développements financiers et monétaires en 2017, Loukal a déclaré que «nous sommes sur la bonne voie par rapport à l'application du financement non conventionnel et ce, grâce aux mécanismes monétaires utilisés et adaptés pour faire face à l'actuelle conjoncture économique». Cette politique monétaire adaptée prévoit des mécanismes d'absorption de liquidité provenant du financement non conventionnel et de «stérilisation» de l'excédent de liquidité en évitant son accès au marché et par conséquent, éviter de créer des pressions inflationnistes, outre le mécanisme de réserve obligatoire, a-t-il expliqué. Ces mécanismes ont permis de maîtriser le taux d'inflation passant de 5,4 % avant la mise en oeuvre du financement non conventionnel à 3,5% actuellement, a-t-il ajouté, affirmant que le Trésor public œuvre à mobiliser des fonds mais sans les dépenser qu'en cas de besoin justifié à savoir dans des domaines bien définis. A ce propos, le même responsable a indiqué que le mécanisme de financement non conventionnel est utilisé jusque-là pour la couverture des créances des groupes Sonatrach et Sonelgaz, la subvention du Fonds national d'investissement (FNI) pour contribuer dans certains projets et le financement des logements AADL à l'arrêt, outre la couverture du déficit budgétaire où un montant de 570 mds de dinars a été attribué en 2017 et 1.848 mds de dinars en 2018. Dans ce cadre, il a souligné que le solde du Trésor public s'est élevé à 1.475 mds de dinars à la fin d'octobre, alors que 1.500 mds de dinars ont été injectés dans le marché financier pour financer l'économie nationale.

Les équilibres financiers difficiles à atteindre avec le prix actuel du pétrole

Concernant l'éventuel maintien du financement non conventionnel pour une durée plus longue, le gouverneur de la BA a rappelé que la loi régissant l'opération a limité la période de son utilisation à 5 ans, soit jusqu'à 2022. Cependant, aucun plafond n'a été fixé et ce, pour «laisser au gouvernement une marge de manœuvre lui permettant de recourir à ce mode selon les données financières et économiques». Sur l'évolution de la masse monétaire, Loukal a indiqué que la masse monétaire en circulation en dehors des banques était estimée à 30,8%, soit près de 5.000 milliards d'un total de 14.975 milliards (total de la masse monétaire à fin 2017). Ce chiffre est réparti sur 2.000 milliards thésaurisés par les agents économiques et les ménages et 3.000 milliards de dinars circulant dans le marché parallèle. Pour drainer ses sommes vers le système bancaire, le gouverneur de la BA a préconisé la mise en place de taux d'intérêts adéquats, la modernisation de la médiation bancaire et l'élargissement des prestations bancaires. La finance participative peut jouer un rôle important pour drainer l'épargne nationale vers les banques, a ajouté le gouverneur qui a précisé que la nouvelle règlementation adoptée par le Conseil du crédit et de la monnaie, le 4 novembre dernier sera publiée prochainement au journal officiel.

Crédits non performants: 12% de prêts impayés pour l'ANSEJ

Concernant les crédits impayés, M. Loukal a indiqué que le montant des prêts «non performants» s'élevait à 1.127 mds de dinars à fin 2017, dont 192 mds octroyés au titre de l'ANSEJ, soit 12%, ajoutant qu'«il n'y a pas lieu de s'inquiéter car ces crédits peuvent être couverts». S'agissant du marché parallèle du change, Loukal a précisé que «le traitement de ce phénomène est lié au traitement du problème de l'économie parallèle». L'augmentation de l'allocation touristique, pas à l'ordre du jour. Par ailleurs, Loukal a affirmé que l'augmentation de l'allocation touristique n'était «pas à l'ordre du jour», compte tenu de l'état des réserves de change et du secteur touristique algérien. Concernant les bureaux de change, il a précisé que les 1610 agences bancaires assurant ce service (change) étaient capables de couvrir toutes les demandes, rappelant que la BA avaient déjà octroyé des agréments à 46 bureaux de change privés, mais ces derniers avaient suspendu leurs activités pour défaut de rentabilité. De ce fait, l'octroi de nouveaux agréments n'est pas «à l'ordre du jour», a-t-il souligné. Au volet billets de banque et pièces de monnaie, Loukal a affirmé que «de nouvelles coupures de 1.000 DA et 500 DA et une nouvelle pièce de 100 DA vont être mises prochainement en circulation», assurant que ces nouvelles coupures «seront difficilement falsifiables, car sécurisées».

Exportations hors hydrocarbures en 2019

Saïd Djellab évoque des mesures organisationnelles et incitatives

La récente dynamique des exportations hors hydrocarbures en Algérie sera renforcée en 2019 par un accompagnement spécial des exportateurs sur les plans organisationnel, logistique et incitatif, a affirmé, hier, à Annaba le ministre du Commerce, Saïd Djellab. Le ministre a donné le coup d'envoi d'une opération d'exportation de 35 000 tonnes de clinker vers la Côte-d'Ivoire à partir du port d'Annaba en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, des autorités locales et des responsables de la cimenterie CILAS. Cette opération représente la seconde du genre vers un pays africain. Le ministre s'est enquis, par ailleurs, des conditions et des capacités du port d'Annaba, mettant l'accent sur la nécessité de développer les services logistiques pour gagner du temps et réduire les charges d'exportation. D'une capacité de production de 2,7 millions tonnes par an, la cimenterie CILAS, fruit d'un partenariat entre un particulier et la société LafrageHolcim, ambitionne d'exporter 2 millions de tonnes de ciment. Le ministre a salué les performances de cette société qui a recours à des technologies de pointe, tenant compte de l'aspect écologique.

Epidémie de choléra en 2018 à Blida

Mobilisation générale pour faire retrouver à la ville son lustre d'antan

La wilaya de Blida aspire à retrouver sa beauté qui lui valut le titre de «ville des Roses», à travers les nombreuses campagnes de nettoiement menées par les autorités locales pour éradiquer l'épidémie de choléra, qui a frappé en 2018 la région.

Cette crise sanitaire a, en effet, eu le «mérite» d'être à l'origine d'une véritable prise de conscience générale, de multiples mesures ayant été prises aussi bien par la population que les autorités locales. D'importantes campagnes d'hygiène, menées à la faveur de la mobilisation de la société civile (associations environnementales et de quartiers) et des directions compétentes, et ciblant, notamment, les décharges anarchiques, source de nombreuses maladies contagieuses, se poursuivent avec pour seul mot d'ordre, rendre à la ville son lustre d'antan. Déplorant pour certains le caractère quelque peu «forcé» de cette mobilisation, car «intervenue après l'identification de l'Oued Béni Azza, par le ministère de la Santé, de la Population, et de la Réforme hospitalière, comme étant la source de l'épidémie de choléra», il n'en demeure pas moins qu'elle a permis l'enlèvement de tonnes de déchets à travers la wilaya. Considérant l'importance de la tâche en raison de la grande prolifération des déchets au niveau des quartiers et marchés de Blida, ces opérations de nettoyage, lancées conjointement par l'EPIC «Mitidja Nadhafa» et les services de la wilaya, ont été renforcées par la signature de conventions entre les communes, notamment celles de Blida et Ouled Aïch, et des opérateurs privés.

Eradiquer tout éventuel foyer de MHT

A fin de parer à toute éventuelle maladie à transmission hydrique (MTH), des campagnes ont été lancées à la même période.
La plus importante concerne celle lancée par l'Office national d'assainissement pour éradiquer les fosses septiques dans nombreuses communes la wilaya. A terme, l'opération vise, a expliqué le responsable local de l'Office, Hocine Ben Maâtar, «le raccordement de toutes les habitations exploitant ce type de fosses septiques pour se débarrasser de leurs eaux usées, aux réseaux d'assainissement réglementaires», ce type de fosse représentant un risque majeur pour la prolifération des MTH. Sur un total de 7067 de fosses septiques recensées à travers les cités d'habitations érigées anarchiquement, durant la décennie noire, à l'instar de la cité Ben Achour, Haï Kef Hammam d'Ouled Aïch et de nombreux haouchs, 1499 ont été éradiquées à ce jour, a-t-il signalé. Les constructions illicites érigées anarchiquement sur les berges des cours d'eau sont aussi dans la ligne de mire des autorités de la wilaya de Blida. Ainsi, il a été procédé à la démolition de nombreuses constructions précaires érigées sur les berges d'Oued Béni Azza, premier foyer du cholera. Poussés par un désir d'embellissement de leur ville, source jadis d'inspiration de poètes et d'artistes, autorités locales et société civile se sont lancés le défi de restituer à la «ville des Roses» son prestige, couronnant leurs campagnes de nettoyage par des actions de plantation d'arbres et de plantes ornementales. Chaque week-end, artères, cités et quartiers de la wilaya pullulent. Citoyens, associations et agents de la Protection civile et de la Conservation des

forêts se rejoignent pour mener conjointement des actions de reboisement, d'embellissement et d'hygiène. Cette solidarité citoyenne, impliquant même les écoliers, adultes responsables de demain, a permis de transformer de nombreux points noirs de la wilaya en des espaces verts, à l'exemple d'un quartier de Béni Merad et de la route menant vers la cité Ramoul. Si la wilaya de Blida a remporté le pari de l'éradication du cholera, avec pour corollaire la restitution du visage d'antan de ses quartiers et artères, elle se trouve aujourd'hui face à un défi de taille, celui de l'éradication des constructions précaires défigurant son paysage urbain. Elle n'en compte pas moins de 12 000, selon les chiffres officiels.

Arab M. /Ag.

Aïn Defla

Lancement prochain des travaux de raccordement au réseau de gaz naturel de 2839 foyers

Les travaux de raccordement au réseau de gaz naturel de 2839 foyers des communes d'El Mayenne, Belaâs, Hassania et Djemaâ Ouled Cheikh (Aïn Defla) seront lancés «prochainement», a annoncé le wali, Azziz Benyoucef. L'annonce inhérente à cette opération de raccordement a été faite par le wali au cours de la visite aux communes en question dans le but de s'enquérir du taux d'avancement des projets de développement. Une enveloppe financière de plus de 2,08 milliards de dinars a été mobilisée pour la concrétisation de ce projet, a précisé le wali, émettant le souhait de le voir opérationnel avant l'avènement de l'hiver prochain. «Le raccordement au réseau de gaz naturel constitue, en vérité, un préalable à toute opération de développement», a lancé le wali aux populations des communes en question, leur rappelant qu'en sus des sacrifices consentis par leurs aïeux pour la libération du joug du colonialisme, elles ont dû faire face aux affres du terrorisme lors de la décennie noire. Au cours de sa visite à El Mayenne (55 km au sud-ouest de Aïn Defla), le wali a précisé qu'aux 340 millions de dinars représentant les projets en cours de réalisation viendront s'ajouter 170 millions de dinars en vue, notamment, de renforcer les secteurs des ressources en eau, la jeunesse, l'éducation et les TP. «Ce programme est le fruit des efforts consentis par l'Etat en direction de la population en dépit de la conjoncture financière difficile», a-t-il signalé, invitant les élus de l'APC à travailler en symbiose et à bannir les divergences qu'elles qu'en soit la nature. Dans la commune de Belaâs (60 km au sud de Aïn Defla), le chef de l'exécutif a pris la décision d'allouer une enveloppe supplémentaire de 150 millions de dinars pour la concrétisation de 8 opérations de développement inhérentes notamment à l'AEP, les routes et l'éducation. «Cette rallonge fait passer le montant total des fonds alloués à la commune à 310 millions de dinars», a observé le wali, instruisant les membres de l'APC à lancer les projets selon l'«ordre de priorité.» Dans la commune d'El Hassania (70 km au sud de Aïn Defla), le wali a fait savoir que 80 millions de dinars viendront renforcer la dynamique de développement, notamment, dans les secteurs de la jeunesse et l'éducation. «Il n'y a pas de petites communes mais ce sont les spécificités des unes et des autres qui différent», a-t-il souligné. A Djemaâ Ouled Cheikh (40 km au sud-est de la wilaya), et après avoir suivi un exposé exhaustif sur les opérations de développement lancées au profit de la commune, Azziz Benyoucef a annoncé l'octroi d'une enveloppe financière de 120 millions de dinars qui viendront s'ajouter aux 156 millions de dinars inhérents aux projets déjà lancés. «Il va sans dire qu'en 2019, d'autres opérations viendront s'ajouter à celles déjà lancées», a précisé le wali, faisant savoir que dans un mois, il retournera dans ces mêmes communes dans un mois pour s'enquérir du taux d'avancement des projets lancés.

Enquête sur la caractérisation de l'activité de pêche

70 professionnels concernés à Tizi-Ouzou

Quelque 70 professionnels de la pêche de Tizi-Ouzou représentent l'échantillon de cette wilaya pour participer à l'enquête nationale sur la caractérisation socioéconomique de l'activité de pêche en Algérie, notamment de la pêche artisanale, a indiqué le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques, Belaïd Abdelhafidh. Ce dernier, qui était au port de Tigzirt pour le lancement officiel, au niveau local, de cette enquête, a indiqué que celle-ci, lancée dans le cadre du programme de diversification de l'économie nationale (DIVECO) en partenariat avec l'Union européennes (UE), touchera toutes les catégories du secteur, à savoir les patrons de pêche, les mécaniciens et les marins, soit 45 professionnels opérant au port d'Azeffoun et 25 autres au niveau de celui de Tigzirt. Six cadres de l'administration ont été formés sur les modalités du questionnement et les techniques d'enquête pour mener à bien cette opération dont le but et de connaître les contraintes réelles à laquelle font face les pêcheurs. Un expert du programme DIVECO se déplacera dans les prochains jours dans les deux villes côtières pour rencontrer les professionnels du secteur, dans le cadre de cette enquête, a ajouté Belaïd. Un questionnaire, contenant pas moins de 72 questions relatives à l'activité de pêche, a été élaboré à cet effet, a précisé le même responsable, avant de rappeler que l'objectif global de cette opération est «d'avoir une meilleure connaissance des aspects socioéconomiques du secteur de la pêche en Algérie, afin de déterminer sa dimension réelle et son importance par rapport à l'ensemble de la société et à l'économie algérienne». La collecte d'informations sur le pêcheur et son activité, permettra de comprendre les conditions sociales, culturelles et économiques auxquelles sont soumis les pêcheurs au niveau local et identifier leurs problèmes et leurs attentes en vue de contribuer à l'amélioration de leur situation socioéconomique et de proposer des actions en mesure de valoriser les ressources humaines et les ressources halieutiques pour un développement durable de la pêche, particulièrement la pêche artisanale, a précisé le directeur de la pêche aux pêcheurs présents sur place et qui ont soulevé quelques unes de leurs préoccupations. Cette enquête, a-t-il ajouté, «va permettre aux responsables du secteur de prendre en compte les préoccupations et les intérêts des pêcheurs au niveau local dans la prise de décisions, de manière à optimiser les retombées sur la communauté de pêcheurs et d'élaborer une stratégie basée sur des données et des informations vérifiées dans la réalité».

Caravane médicale à Ferdjioua (Mila)

Plus de 50 opérations chirurgicales programmées

Plus de 50 interventions en chirurgie générale seront effectuées dans le cadre des activités de la caravane médicale en déplacement à l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Medahi de Ferdjioua, à l'ouest de Mila, a-t-on appris du directeur de cette infrastructure de santé, Amine Bougaâda.

La caravane médicale, arrivée, samedi soir, du centre hospitalier de Douéra (Alger), effectuera ses activités à l'EPH Mohamed-Medahi dans le cadre d'une convention de jumelage signée en 2016 entre ces deux établissements, a précisé la même source, affirmant que huit caravanes médicales ont été accueillies à ce jour dans ce même établissement de santé publique. Composée de 13 spécialistes en chirurgie générale, anesthésie et réanimation, sous la houlette du professeur Ahmed Azouaou, chef du service chirurgie générale, au centre hospitalier de Douéra, la caravane médicale séjournera à l'EPH Mohamed-Medahi jusqu'à la fin de la semaine en cours. En plus des interventions chirurgicales programmées dans le cadre des activités de cette caravane médicale, il sera procédé également à la prise en charge des cas d'urgence et des consultations avec «la possibilité d'évacuer les cas jugés compliqués au centre hospitalier de Douéra», a-t-on noté. Les médecins de la wilaya bénéficieront au titre des activités de cette caravane d'une session de formation dans le domaine de la chirurgie générale, selon la même source.

Skikda

Hausse «sensible» de la production du liège

Une augmentation «sensible» de la production du liège a été enregistrée à Skikda au titre de l'exercice en cours, a indiqué la responsable du service extension des patrimoines à la Conservation des forêts, Nadira Boukerma. La récolte du liège, réalisée au titre de l'exercice 2018, a atteint 10 400 quintaux contre 8000 quintaux recensés en 2017, a précisé à l'APS la même responsable, soulignant que la baisse des feux de forêts dans la wilaya a contribué à l'augmentation de la production du liège. Dans les détails, la même responsable a rappelé qu'au moins 16 feux de forêts signalés durant l'été 2018 ont décimé 70 ha de surface forestière, dont 20 ha d'arbres de chêne liège, alors qu'en 2017, pas moins de 7900 hectares de forêts dont 2371 ha de chêne liège, ont été endommagés dans 200 incendies recensés. Des points de collecte ont été mobilisés dans les régions de Telza (Collo) et de Demnia (Tamalous) pour le stockage de liège, où la production de ce produit agricole est concentrée dans la zone Ouest de Skikda. Boukerma, rappelant que la vente de la récolte de liège de l'année dernière a généré 59 millions de dinars, a également indiqué que la première vente aux enchères du liège, cette année, organisée depuis quelques jours a été «infructueuse», mais qu'une deuxième opération de vente de liège est programmée «dans les jours qui viennent». La wilaya de Skikda dispose d'un patrimoine forestier de près de 98 000 hectares dont la plupart représente le liège (80 000 hectares) en plus du pin, du pin d'Alep et autres végétations forestière.

Oum El Bouaghi

Mobilisation de plus de 80 ha pour la plantation des arbustes d'oliviers

Une superficie de 82 ha a été mobilisée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi dans le cadre d'une opération de plantation d'arbustes d'oliviers, lancée récemment à travers plusieurs communes de la wilaya, a-t-on appris, dimanche, du conservateur des forêts, Athmane Reghioua.

Le taux d'avancement de cette action, entamée en novembre dernier et qui devra se poursuivra jusqu'au mois de mars prochain (2019), a atteint 20 %, a précisé le même responsable. Il a dans ce sens ajouté que cette action engage 25 agriculteurs qui ont bénéficié chacun de 200 à 1.400 arbustes d'olivier, avec près de 200 plans d'arbres par hectare.

Financée par le Fonds national de développement rural à hauteur de 9,8 millions de dinars, l'opération est inscrite dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant le soutien du développement rural et la promotion de la filière oléicole à l'échelle locale, a souligné la même source.

Les actions de plantation des oliviers, réalisées au titre du précédent plan quinquennal 2010-2014, ont ciblé une surface de 1398 ha, a rappelé Reghioua, signalant que 500 ha sont entrés en production, selon les enquêtes établies sur le terrain par les services concernés.

SNTF

Arrivée du premier voyage du train Coradia de la ligne Annaba-Tébessa

Le premier voyage du train Coradia, faisant la liaison entre les wilayas d'Annaba et Tébessa, est arrivé, dimanche, à la gare ferroviaire de Tébessa. Sur le quai de la gare, les passagers ont exprimé leur satisfaction de pouvoir «enfin» voyager à bord du Coradia, se félicitant «des bonnes conditions de voyage, le confort et les services de qualité proposés à bord de ce train». Ils ont également souligné l'impact de cet «acquis» qui renforce le secteur du transport ferroviaire. Beaucoup de voyageurs ont indiqué que le Coradia «tombe à pic» avec les vacances scolaires et permet aux familles de se déplacer entre Annaba et Tébessa dans «de meilleures conditions» et «d'alléger la pression sur le réseau routier». Pour le directeur central du transport des passagers à la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), Samir Gaamouri, le 1er voyage de Coradia a été «une réussite», même si, a-t-il déclaré, «peu de voyageurs ont emprunté ce dimanche le train». Il a ajouté qu'à travers une bonne campagne d'information, le nombre de voyageurs par train sur la ligne Annaba-Tébessa «augmentera progressivement», indiquant que la SNTF proposera «plusieurs avantages» pour promouvoir la ligne. Concernant l'horaire du train Tébessa-Annaba fixée à partir de 14h00, le responsable a indiqué que l'horaire a été choisi suite à «des études menées au préalable par la SNTF», indiquant «la possibilité de modifier cet horaire et d'inscrire un 2e voyage pour la même ligne d'ici un mois». Pour sa part, le directeur régional de la SNTF, Abderrazak Benbelgacem, a déclaré que cette nouvelle ligne s'inscrit dans le cadre du programme national devant relier toutes les wilayas de l'Est du pays

à Alger, précisant que le voyageur par le train Coradia depuis Tébessa peut rejoindre le train d'Annaba à Alger, qui démarre à 21h. Selon les explications, le train Coradia, entré en exploitation commerciale dimanche, assurant deux voyages par jour sur la ligne Annaba-Tébessa, fait une halte dans la commune de Bouchegouf (Guelma) et les communes de Souk Ahras, M'daourouch et Oued Keberit, pour arriver à Tébessa. Le Coradia englobe 254 sièges, dont 60 places en première classe pour 895 DA et 190 sièges en deuxième classe à 730 DA, ainsi que quatre réservés pour les personnes aux besoins spécifiques.

Annaba

Des citoyens de la commune d'El Bouni revendiquent un programme de logement

Des citoyens de la commune d'El Bouni (Annaba) ont manifesté, dimanche, pour revendiquer un programme de logement réservé pour les demandeurs de logements de cette collectivité locale. Les protestataires ont fermé les axes routiers de Boukhadra, dans la commune d'El Bouni, et de Sidi Brahim et la cité Seybouse, au chef-lieu de wilaya, paralysant la circulation vers la ville d'Annaba, notamment à l'entrée Sud de la ville. Selon le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Bouni, Mustapha Latrèche, cette collectivité locale compte plus de 2000 demandes de logements publics locatifs (LPL) inscrits jusqu'à 2014, soulignant que «la commune n'a pas actuellement de quota de logements à caractère social susceptible de répondre à la demande exprimée». Il a indiqué que cette collectivité locale «attend de pouvoir bénéficier d'un quota de logement social».

Oran

La société d'exploitation du tramway d'Oran certifiée ISO 9001

La société chargée de l'exploitation et de la maintenance du tramway d'Oran (Setram Oran), a été certifiée dernièrement ISO 9001 V 2015, a-t-on appris auprès du directeur de cette entreprise.

Cette certification s'ajoute à celles accordées à la direction générale de la Setram et à l'unité de Constantine, en décembre 2017, précise Lahmar Mustapha, directeur de la Setram Oran, dans une déclaration à l'APS, ajoutant que l'octroi de cette nouvelle certification par l'organisme certificateur s'est fait «sans aucune réserve». Il s'agit d'une démarche qualité qu'a initiée l'entreprise, notamment à travers le projet de mise en place du Système de management de la qualité, en 2016, qui obéit à des standards internationaux, note le même responsable. «ISO 9001 V 2015 s'oriente vers la satisfaction du client», souligne M. Lahmar, ajoutant que la Setram a déployé, pour ce faire, tous les moyens financiers et humains afin de satisfaire ses clients. Le même responsable a souligné qu'il existe d'autres opportunités pour améliorer la qualité des services et satisfaire les usagers. «Setram Oran» veillera à les mettre en place, à commencer par le renforcement de l'information voyageur, au niveau des stations et des rames », a encore noté le responsable de la société. La norme ISO 9001 définit des exigences pour la mise en place d'un système de management de la qualité pour les organismes souhaitant améliorer en permanence la satisfaction de leur client et fournir des produits et services conformes.

Lehouari K.

Interpellation de 25 candidats à l'émigration clandestine

Les éléments de la gendarmerie d'Oran ont interpellé, ces dernières 48 heures, 25 personnes, dont trois ressortissants étrangers, qui préparaient des opérations d'émigration clandestine par voie maritime, a-t-on appris, dimanche, de ce corps de sécurité. Des éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Canastel, soutenus par des éléments de la BRI de Bir El Djir, se sont déplacés vers la région d'Aïn Franine pour intercepter sept personnes, dont trois étrangers et un mineur, alors qu'ils préparaient un départ clandestin vers les côtes espagnoles. Les gendarmes ont saisi lors de cette opération un montant de 1.570 euros. Les mêmes services ont procédé samedi, lors d'une patrouille au niveau du CW 75 reliant la commune de Bir El Djir au village de Kristel (commune de Gdyel), à l'arrestation de sept personnes, âgées entre 17 et 35 ans, en train de préparer un départ clandestin par voie maritime. Par ailleurs, les gendarmes ont intercepté, lors d'une patrouille au niveau de la plage d'Aïn Franine, dans la daïra de Bir El Djir , 11 candidats à l'émigration clandestine. Huit bidons remplis d'essence, dissimulés dans les broussailles, ont été découverts par les enquêteurs.

L.K.

Une rencontre sur la vie et l'œuvre de l'érudit El Maqari le 14 janvier prochain

La vie et l'œuvre de l'érudit Abou Abbas El Maqari Tilimssani seront au centre d'une rencontre, prévue le 14 janvier prochain à l'université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella, a-t-on appris des organisateurs. Cette manifestation réunira des enseignants et chercheurs de différentes universités du pays pour débattre des aspects historiques et intellectuels de cette personnalité. «L'objectif étant de faire connaître les savants d'Algérie du moyen-âge», a souligné le chef du laboratoire d'histoire de cette université. El Maqari est un érudit du moyen-âge, connu pour sa production intellectuelle prolifique. Les participants aborderont la contribution d'El Maqari dans l'enrichissement des ouvrages d'histoire du Maghreb musulman et la valeur scientifique de ses écrits et sa méthodologie, a indiqué Abdelkader Boubaya .

L.K.

Tissemsilt

Des spécialistes en ophtalmologie assurent des consultations au profit d'enfants scolarisés

Une équipe médicale spécialisée d'Oran assure, depuis dimanche, à l'établissement public hospitalier de Bordj Bounâama (Tissemsilt), des consultations en ophtalmologie au profit d'enfants scolarisés, a-t-on appris du directeur de cette structure sanitaire. Cette équipe, dirigée par le professeur de chirurgie des yeux de l'hôpital Canastel (Oran), Khadidja Mahmoudi, assurera durant deux jours des consultations médicales au niveau de l'EPH de Bordj Bounaama, au profit des enfants scolarisés des communes de la wilaya, dont la tranche d'âge varie entre 7 et 15 ans, souffrant de problèmes aux yeux. Les cas graves seront orientés à l'hôpital pour subir une intervention chirurgicale, a expliqué le responsable. Cette initiative vise l'échange d'expériences entre spécialistes des différentes wilayas et la prise en charge médico-chirurgicale des enfants souffrant de problèmes oculaires. Cette opération s'inscrit dans le cadre des conventions de jumelage entre les hôpitaux du Nord avec ceux du Sud et des Hauts-Plateaux. Par ailleurs, l'EPH de Bordj Bounaama accueillera prochainement une équipe chirurgicale de l'hôpital de Tizi-Ouzou pour effectuer des interventions de pose de prothèses du genou et du bassin au profit des patients de la région.

Tlemcen

Formation d'une quarantaine d'agriculteurs de Sebdou aux techniques de pisciculture

Une quarantaine d'agriculteurs de la daïra de Sebdou (sud de Tlemcen) ont entamé, dimanche, une formation visant à les initier aux techniques d'élevage des poissons d'eau douce, a-t-on appris de la Direction de la pêche et des ressources halieutiques. Le développement de la production aquacole d'eau douce, notamment la pisciculture intégrée à l'agriculture, constitue une des priorités de cette direction de wilaya, a indiqué sa chargée de communication, Le¨îla Kara, précisant que cette formation ouvre à ces apprenants de nouvelles perspectives pour la promotion de l'aquaculture dans leur région, en plus de leurs activités agricoles habituelles. En plus de l'aspect formation, encadrée par des techniciens de la Direction de la pêche au profit de ces agriculteurs, il sera procédé, dans une seconde phase à l'ensemencement de 10 000 alevins de Tilapia dans plusieurs bassins d'irrigation. Le procédé consiste, a-t-on expliqué, à développer les deux activités parallèlement ou séquentiellement, en bénéficiant des avantages de l'une pour l'autre. Selon la responsable, la pisciculture intégrée est plus préconisée dans les zones rurales, notamment au niveau des exploitations agricoles, moyennes et de petites tailles, pour son apport notable en protéines. Elle a précisé que l'intégration de la pisciculture à l'agriculture permet de garantir un apport supplémentaire en protéines et diminuer la malnutrition grâce à un approvisionnement en nourriture à haute valeur nutritionnelle, de diversifier les revenus de l'exploitation agricole et d'améliorer la qualité de vie des agriculteurs, notamment dans les petites exploitations. Cette opération a été réalisée en 2009, dans la même région et pour la même espèce de poisson, au niveau de trois exploitations agricoles pilotes. Elle a été suivie d'une autre opération en 2013 d'ensemencement de quelque 30 000 larves de carpe au niveau de la même région. En 2016, un autre ensemencement de 7000 alevins de Tilapia a été effectué dans la région de Maghnia.
Ces opérations ont connu un grand succès, selon Mme Kara.

Affaire des harraga à Chlef

Deux personnes placées en détention

Deux personnes suspectées d'être impliquées dans l'affaire des harraga interceptés, jeudi dernier, en pleine mer sur le littoral oranais, ont été placées en détention provisoire à Ténès (Chlef), a-t-on appris auprès du procureur de la République près le tribunal de Ténès, Khaldi Amine. Les investigations diligentées par les services de la police judicaire, à propos de ces émigrants clandestins, ont abouti à l'arrestation de deux personnes suspectées de l'organisation de ce «voyage clandestin» a indiqué le procureur de la République.
Il a signalé leur présentation, en compagnie d'autres individus, auprès du juge d'instruction pour le chef d'inculpation de «contrebande d'émigrants par un groupe criminel organisé», selon l'article 303 bis 32 du code pénal. Suite à quoi, a-t-il ajouté, le juge d'instruction a ordonné la mise en détention provisoire des deux prévenus, au moment où l'enquête se poursuit toujours afin d'identifier toutes les personnes impliquées dans cette affaire. A noter que neuf émigrants clandestins, parmi lesquels trois enfants mineurs, ont été remis, le 20 du mois courant, au gardes-côtes de Ténès, par l'équipage d'un bateau commercial libérien, qui venait d'Espagne en direction d'Annaba, en passant par le port de Ténès, a souligné la même source.
Les neuf harragas ont tous été transférés vers l'hôpital Zighout-Youcef, a-t-il précisé. Selon le procureur de la République près le tribunal de Ténés, ces personnes ont été découvertes en pleine mer, au nord d'Oran, après que leur embarcation ait coulé, avec à son bord, selon les premières informations disponibles à ce sujet, a-t-il dit «29 émigrants clandestins qui voulaient rejoindre l'Espagne à partir du littoral oranais». Selon les déclarations des harraga sauvés du naufrage «une vingtaine de personnes sont portées disparues», au moment ou 12 ont été déjà identifiées, est-il indiqué de même source.

Saïdi N.

Ouargla

Encourager l'investissement des jeunes dans l'apiculture saharienne

L'importance d'encourager l'investissement des jeunes dans l'apiculture saharienne a été mise en avant lors d'une session de formation sur la pratique de cette filière agricole, organisée, dimanche, dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km au nord de Ouargla).

L'encouragement de l'investissement des jeunes pour monter des micro-entreprises spécialisées dans l'apiculture saharienne par le biais des dispositifs de soutien mis en place par l'Etat s'avère «indispensable» pour l'accroissement de la production, en créant de nouvelles opportunités de travail, ont souligné des intervenants, dont des spécialistes et apiculteurs locaux au terme des travaux de cette session de formation, à laquelle ont pris part une quarantaine de participants, notamment des jeunes agriculteurs venus de différentes wilayas. Initié par l'Association d'apiculture et d'aquaculture de la wilaya de Ouargla, cette session de formation qu'a abritée, durant trois jours (21-23 décembre) le Centre de formation et de vulgarisation agricole (CFVA) de Sidi Mahdi (commune de Nezla), a pour mission d'inculquer le savoir-faire en la matière en assurant aux jeunes, désireux d'investir, les connaissances scientifiques et l'accompagnement technique nécessaires pour lancer leurs projets dans cette filière prometteuse, a-t-on souligné. Elle s'est articulée, notamment, autour de l'amélioration des connaissances fondamentales de l'apiculture en milieu saharien, la prise en charge des ruches, la valorisation des produits de la ruche et la lutte contre les dangers sanitaires des abeilles, a indiqué le président de l'Association d'apiculture et d'aquaculture, Chaker Medjkane. Les avantages de l'assurance agricole pour maintenir l'investissement dans le domaine agricole figurent aussi parmi les thèmes de cette session organisée avec le concours de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), a-t-il ajouté. Le président de l'Association, fraîchement élu à la tête du Conseil interprofessionnel de la filière apicole de la wilaya de Ouargla, a indiqué que «la pratique de cette filière n'a pas cessé de s'intensifier d'une année à l'autre à travers la wilaya, malgré les contraintes édapho-climatiques du milieu saharien». Totalisant, actuellement, une vingtaine d'apiculteurs, dont des femmes, la wilaya de Ouargla a enregistré, ces dernières années, des résultats jugés «encourageants» en matière de production de miel, tels que le miel du Jujubier (sidr) et le miel de Lebina, a-t-il fait savoir. Au moins 1887 agriculteurs ont été formés par le CFVA, de 2008 à 2018, selon les statistiques de cet établissement. Issus de cinq (5) wilayas du Sud-Est du pays (Ouargla, Biskra, El Oued, Illizi et Ghardaïa), ces agriculteurs, dont des porteurs de projets désireux de s'investir dans le domaine agricole, ont bénéficié, d'une formation spécialisée, notamment dans la phœniciculture, la céréaliculture, l'oléiculture, le maraîchage, la serriculture, l'arboriculture, l'apiculture et l'élevage de bétail, selon la même source. Encadrée par un staff pédagogique spécialisé, cette formation (théorique et pratique) a permis aux stagiaires d'obtenir un savoir-faire et d'améliorer leurs aptitudes et connaissances scientifiques nécessaires pour développer leurs projets, a-t-on indiqué. Durant la même période, pas moins de 3702 autres agriculteurs des wilayas précitées ont été ciblés par le Programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique (PRCHAT), a-t-on fait savoir, signalant que ce programme, initié par le ministère de tutelle, assure des formations spécifiques et adaptées à différents types d'intervenants. En collaboration avec plusieurs acteurs, le CFVA organise périodiquement des journées et des initiatives de formation, de sensibilisation, d'orientation et de vulgarisation en direction des agriculteurs sur l'organisation des exploitations agricoles, l'énergie solaire, la gestion de l'eau destiné à l'irrigation agricole, y compris les systèmes économiseurs d'eau, ainsi que sur les techniques de lutte contre les ravageurs du palmier dattier, l'aquaculture intégrée à l'agriculture et autres.

Kadiro Frih / Ag.

Rencontre d'évaluation de l'état d'exécution des programmes du secteur des travaux publics et des transports

L'évaluation de l'état d'exécution des programmes du secteur des travaux publics et des transports a été au centre d'une rencontre régionale organisée, dimanche, à Ouargla. Tenue à huis clos, cette rencontre a été présidée par le secrétaire général (SG) du ministère des Travaux publics et des Transports, Ali Hammi, en présence des responsables du secteur issus de 12 wilayas dans le Sud du pays. Quatrième du genre, après celles tenues à travers différentes régions du pays, cette réunion a permis d'examiner l'état d'exécution et d'avancement des programmes d'équipement du secteur de la consommation des enveloppes accordées au titre de l'exercice 2018, a précisé le SG du ministère des Travaux publics et des Transports lors de la séance d'ouverture de cette rencontre, tenue au terme de sa tournée de travail de deux jours dans la région.
Ali Hammi a, auparavant, inspecté, au niveau de la commune de Ouargla, le chantier de dédoublement d'un tronçon de 75 km de la RN 3 menant vers la nouvelle ville de Hassi-Messaoud, appelé à fluidifier la circulation, améliorer le service public et réduire les accidents de la circulation, lutter contre les points noirs et assurer la sécurité routière des usagers. Le même responsable s'est enquis de l'opération d'entretien d'une partie de 28 km de la RN 56, dont les travaux de réalisation, confiés à trois entreprises, ont atteint un taux d'avancement entre 60 et 80%.
Des explications sur le dédoublement de la route reliant la nouvelle gare multimodale et celle d'El Ménéa (Ghardaïa) sur 4,5 kilomètres, sur l'entretien d'un tronçon de 90 km de la RN 51, le projet de dédoublement de 3 km de la route reliant Saïd-Otba et le carrefour de Bemendil vers le Carré des Martyrs de la ville de Ouargla, ont également été fournies au responsable du MTPT au niveau du centre de contrôle du tramway. Hammi s'est également enquis, à cette occasion, du projet d'aménagement d'un tronçon long de 4,5 km de la RN 49 à destination de la localité de Bemendil, au niveau de la cité En Nasr, appelé à raccourcir le trajet et ouvrir de nouvelles perspectives de développement des activités commerciales de proximité.

K. F.

Des équipes universitaires illustrées aux Jeux universitaires nationales d'hiver

Plusieurs équipes de diverses disciplines sportives se sont illustrées de fort belle manière à la 2e édition des Jeux universitaires nationaux d'hiver, clôturée samedi soir dans la wilaya de Ouargla. Les équipes universitaires d'Alger et d'El Bayadh, filles et garçons, se sont ainsi imposées en haut du podium dans la discipline de sahara-volley, suivies de celles des universités de Sétif et Ouargla, dans les deux sexes. Dans la discipline de football sur sable, l'équipe universitaire de Sétif a dominé la compétition devant ses paires de Guelma et Ouargla.
Les athlètes (filles et garçons) des universités de Ouargla et Guelma se sont partagé la première place en course de vitesse, suivies des universités de Ouargla et d'El Oued, en deuxième place, et celles de Sétif et d'El-Bayadh, en 3e place. Organisée par la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU), en coordination avec la direction des oeuvres universitaires de Ouargla et la ligue des sports universitaires, cette seconde édition qu'a abritée trois jours durant la wilaya de Ouargla a été marquée par une rude concurrence et le fair-play entre participants. Les compétitions ayant regroupé de nombreuses équipes représentant 15 institutions universitaires du pays se sont déroulées au niveau du lac de Hassi Benabdallah (20 km au nord de Ouargla), dans trois disciplines sportives, en l'occurrence le sahara-volley, la course de vitesse et le football sur sable, a indiqué le chef de service des activités culturelles à la Direction des œuvres universitaires de Ouargla, Bouslah Daoui. Ce rendez-vous sportif universitaire constitue un espace idoine de rencontre et d'échange entre étudiants du pays, de promotion du sport universitaire, de prospection de talents et de découverte des atouts touristiques que recèle la région de Ouargla, ont indiqué les organisateurs.

K. F.

Ghardaïa

Plus de 10 000 doses de vaccin antigrippal ont été utilisées

Plus de 10 000 doses de vaccin antigrippal ont été utilisées à ce jour dans la wilaya de Ghardaïa au titre de la campagne 2017/2018 de vaccination contre la grippe saisonnière, a-t-on appris, samedi, auprès de la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH). L'opération qui se poursuivra durant toute la période hivernale, est menée à travers l'ensemble des établissements publics de santé de proximité (EPSP), les établissements publics hospitaliers (EPH), les centres de soins et les polycliniques et les centres de protection maternelle et infantile (PMI), selon la même source. La vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée pour les personnes âgées de 65 ans et plus, les malades atteints de pathologies chroniques présentant un risque élevé aux complications de la grippe, les femmes enceintes et le personnel exerçant dans le domaine de la santé, a expliqué le DSP Ameur Benaïssa. Pas moins de 80% des doses de vaccin antigrippal destinées à la wilaya de Ghardaïa ont été consommées à travers l'ensemble des points de vaccination relevant des établissements de santé de la wilaya, a précisé le même responsable La quantité de vaccins réservés pour la wilaya de Ghardaïa est de 13 000 doses jugée «suffisante» pour satisfaire la demande en la matière, a-t-il ajouté. Cette action de prévention a été précédée par une campagne de communication et de sensibilisation auprès des acteurs de la société lancée à travers les ondes de la radio locale, les mosquées et le milieu médicale pour expliquer les effets positifs et l'intérêt de la vaccination contre la grippe.

Cydia désactive ses achats d'applications

Les habitués du jailbreak d'iPhone connaissent bien Cydia, l'app store alternatif regroupant tout un tas d'applications non officielles. Malheureusement, il n'est plus possible d'y acheter d'applications. Pendant des années, les possesseurs d'iPhone jailbreakés passaient par le Cydia Store pour télécharger des applications non autorisées par Apple sur son propre App Store. Si vous étiez dans ce cas, il va vous falloir trouver une alternative. En effet, le créateur du service, Jay Freeman alias Saurik, a désactivé les achats. En cause, les coûts et des problèmes de sécurité. Cela lui «fait perdre de l'argent» et lorsque l'équipe comptait un certain nombre de membres, c'est aussi sa «santé mentale» qui en prenait un coup. Jay Freeman avait déjà prévu de désactiver les achats à la fin de l'année 2018. L'opération aura finalement eu lieu un peu plus tôt que prévu après la découverte d'une faille de sécurité permettant à une personne malintentionnée d'acheter des applications via votre compte si vous étiez authentifié (e) et que vous naviguiez dans des dépôts non approuvés. Cela ne signifie pas que toutes vos applications téléchargées depuis Cydia vont disparaître. Les dépôts seront toujours accessibles, a précisé Saurik, mais l'homme ferme ici ce qui représentait la grande «majorité des coûts» de Cydia. La communauté perdurera. Après tout, tout l'intérêt du jailbreaking est justement de ne pas dépendre d'un développeur ou d'un store unique. Cela étant dit, cette décision sonne comme un vrai symbole du déclin du jailbreaking. La possibilité de pouvoir exécuter du code non approuvé par Apple était très intéressante durant les premières années de l'iPhone, lorsque iOS était trop limité en fonctionnalités. Il était plus facile de se décider à passer outre ces limitations. Surtout quand Apple corrigeait très rapidement les failles de sécurité quand elles étaient découvertes. Aujourd'hui, iOS est très mature, plus ouvert, l'intérêt du jailbreaking est moindre.

Trop puissante, l'Infinity Blade de Fortnite a été retirée

Epic Games a introduit récemment un item mythique à son jeu culte Fortnite, l'Infinity Blade. Et tout ne s'est pas très bien déroulé. Trop puissante, l'arme a été retirée. Les fans de Fortnite ont pu avoir un avant-goût des items mythiques cette semaine avec l'Infinity Blade – du jeu du même nom -. Une seule épée comme celle-ci était disponible par partie et le joueur qui l'avait entre les mains bénéficiait d'une santé et d'une armure augmentés, d'une régénération de ses points de vie, d'un mouvement plus rapide, de dégâts considérablement améliorés et de la possibilité de détruire les constructions en un seul coup. Au passé, car tous ces pouvoirs étaient trop pour une seule arme. Epic a admis avec «mis le bazar» avec cette arme trop puissante. L'Infinity Blade a depuis été mise au placard. L'Infinity Blade était clairement trop puissante, le jeu perdait tout son intérêt si vous affrontiez quelqu'un avec cette épée dans les mains. De nombreux joueurs ont détesté, se sont plaints et Epic prenait rapidement la décision de la retirer de son jeu si populaire. Vendredi, Epic affirmait avoir simplement prévu des modifications pour l'Infinity Blade dans un prochain patch pour Fortnite avant, finalement, de changer d'avis et de l'ôter totalement du jeu. Le studio va profiter de ce raté pour repenser complètement son approche des items mythiques. Davantage de détails devraient être dévoilés la semaine prochaine concernant la «philosophie compétitive en ce qui concerne les items, les mises à jour et les saisons.»

La sonnette connectée d'Amazon vous dénoncera à la police si vous êtes recherchés

Un brevet déposé par Amazon à propos d'une nouvelle sonnette vidéo équipée d'un système de reconnaissance faciale n'est pas du goût de tout le monde. Il faut dire que cette sonnette vous dénonce à la police si vous êtes recherché. Le dernier brevet déposé aux États-Unis par Amazon suscite des remous, certains craignant de potentiels abus. C'est le cas de l'association américaine de protection des libertés (ACLU), qui voit dans la future sonnette intelligente à reconnaissance faciale d'Amazon de potentiels dangers. Pourtant, le but de la firme de Jeff Bezos n'est pas forcément machiavélique : il s'agit de proposer une sonnette qui permette de reconnaître les livreurs qui déposent des colis à votre domicile, sachant qu'aux États-Unis ils sont posés devant la maison et sujets à de nombreux vols. Cependant, l'ACLU s'inquiète de potentiels excès de cette sonnette, dans la mesure où la sonnette serait reliée à la banque de personnes « suspectes» de la police et que cette base de données serait aussi personnalisable par l'utilisateur. Cela veut dire qu'il y a aussi une part de subjectivité dans son usage. Amazon s'intéresse depuis quelques temps à la sécurité, ayant racheté Ring en 2016, une entreprise de vidéosurveillance et de sonnettes connectées.
Ring vendait un dispositif de reconnaissance faciale appelé Rekognition aux services douaniers américains, qui n'était déjà pas au goût de l'ACLU, le dispositif n'étant manifestement pas totalement au point. En effet, Rekognition avait évalué des photos de membres de Congrès et s'était lourdement trompé, avec en plus des biais racistes. 28 membres du Congrès avaient été détectés comme criminels, alors qu'aucun d'eux ne faisaient partie de la banque de données. En cause, une reconnaissance faciale manquant cruellement de précision. A l'heure actuelle, peu d'informations circulent sur ce nouveau brevet, et l'ACLU imagine sans doute un peu trop des scénarios catastrophes, n'y voyant que les aspects négatifs.
Google y a vu une aubaine pour se démarquer d'Amazon s'estimant plus respectueux des libertés individuelles, tout en recueillant des données personnelles à des fins commerciales.

Les particuliers pourraient avoir le droit à une version Microsoft 365

Microsoft serait en train de renouveler son offre d'abonnement. La firme proposerait ainsi un abonnement grand public Microsoft 365, qui donnerait accès à tous ses services y compris Windows 10. Microsoft 365 est une référence en matière de bureautique, permettant de bénéficier d'un ensemble d'outils particulièrement utiles dans le monde professionnel, ainsi que d'espace de stockage dans le cloud. Microsoft a pris le soin d'offrir un service se renouvelant, avec des mises à jour régulières. Aujourd'hui, il se murmure que la firme de Redmond veuille aller plus loin dans son offre d'abonnement, cette fois-ci à destination du grand public. C'est en tout cas ce que laissent penser des fiches de postes publiées par Microsoft, et qui parlent d'une version américaine dénommée Microsoft 365 Consumer. Sur ces fiches de recherches de nouveaux collaborateurs, on peut lire : «L'équipe marketing des produits d'abonnement est une nouvelle équipe en cours de création pour construire et développer l'abonnement grand public Microsoft 365», qui devront savoir : «identifier, construire, positionner et commercialiser un nouvel abonnement grand public Microsoft 365». Et la journaliste américaine Mary Jo Foley, spécialiste information concernant Microsoft, croit savoir que l'on retrouverait dans ce nouvel abonnement l'accès à Office 365, ainsi qu'à différentes applications et services proposés par Redmond (Skype, Cortana, Outlook Mobile, etc.), mais ce n'est pas tout. En effet, cette offre inclurait aussi les différentes versions de Windows 10. Cela peut surprendre, car l'OS est aujourd'hui gratuit. Si cela s'avère vrai, les craintes de plusieurs experts et usagers de voir Microsoft monétiser à outrance ses différents services se confirmeraient. Cependant à l'heure actuelle, rien n'a été confirmé à ce sujet et le plus probable est que cette offre potentielle soit très avantageuse pour les particuliers, afin de ne céder aucune part de marché à la concurrence et à rester dans le quotidien des consommateurs à tous les niveaux. Pour Mary Jo Foley, une autre perspective serait envisageable : celle que cet abonnement grand public se double de la location avec option d'achat d'un PC ou d'une tablette Surface, une façon comme une autre de fidéliser son public et de l'inciter vers l'achat de son matériel. Toutefois, cette information est à prendre au conditionnel. Si Microsoft choisit cette voie, on aurait alors une offre assez proche de celle proposée par le Xbox All Access. Et cela pourrait constituer la porte ouverte à d'autres possibilités, où l'abonnement grand public pourrait permettre d'accéder par exemple au Xbox Live Gold ou au Xbox Game Pass.

Les nouvelles estimations pour les iPhone dévoilées

Apple semble toujours connaître des difficultés à écouler ses iPhone. Il faut dire que les nouvelles générations sont coûteuses pour le peu de nouveautés qu'elles proposent face à des firmes chinoises à l'excellent rapport qualité/prix : Huawei, Xiaomi, OnePlus… Résultat : les dernières estimations de Ming-Chi Kuo, célèbre analyste d'Apple, pour le premier trimestre 2019 ne sont pas bonnes. Alors que l'homme estimait à 47-52 millions le nombre d'iPhone écoulés, ce dernier mise désormais sur 38-42 millions. Une chute de presque 10 millions qui n'augure rien de bon pour la firme de Cupertino. C'est en tout cas ce que semble dire Ming-Chi Kuo, qui s'est toujours montré très précis lors de ses précédentes estimations. L'analyste d'Apple a aujourd'hui revu ses estimations à la baisse concernant la vente d'iPhone pour le 1er trimestre 2019. Comme expliqué précédemment, le chiffre est passé de 47-52 millions d'exemplaires à 38-42 millions. La faute à un iPhone XR qui ne se vendra pas si bien que ça. Il faut dire que pour son prix, à part Face ID, le téléphone ne propose pas grand chose de neuf – et n'a même pas de dalle OLED, mais un simple écran LCD ! L'analyste estime donc les ventes de l'iPhone XR à 15-20 millions : un chiffre qui serait décevant pour Apple. Sans oublier que les ventes des iPhone 7 et iPhone 8 n'aideraient pas à faire décoller les résultats de la firme de Cupertino. Comme toujours, c'est au niveau des bénéfices qu'Apple se rattrapera. Car même si ses iPhone se vendent moins, les marges dégagées restent importantes. Suffisamment pour en faire le 3e mondial en terme de modèles écoulés, mais le numéro un sur les bénéfices.

Fléau universel, la mauvaise alimentation tue encore

Aucun pays au monde n'atteint les objectifs de l'OMS en matière de lutte contre la malnutrition, qui est devenue un des premiers facteurs de risque de décès. Malnutrition chronique, retard de croissance, carence en nutriments, maigreur, surpoids ou obésité : les problèmes de santé liés à l'alimentation touchent, sous une forme ou une autre, tous les pays du monde.

Fléau universel, la malnutrition affecte riches et pauvres, hommes et femmes, à tous les âges de la vie. «Elle constitue un des premiers facteurs de risque de maladie et de mort, pesant plus lourd que la pollution de l'air ou le tabagisme», alerte Jessica Fanzo, chercheuse à l'université américaine Johns Hopkins et auteur principal du rapport sur la nutrition mondiale 2018, rendu public ce jeudi. Cette vaste étude menée tous les ans depuis 2014 compile, pays par pays, toutes les données statistiques connues sur la malnutrition dans le but de sensibiliser et de guider les politiques publiques.
«Sur toute la planète, le fardeau de la malnutrition reste élevé et les progrès sont lents», écrivent les experts, dénonçant «une situation inacceptable». Ainsi, la plupart des pays semblent avoir peu de chances d'atteindre les cibles définies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour améliorer la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant à l'horizon 2025. On en compte six (retard de croissance, anémie, insuffisance pondérale, surpoids, allaitement et émaciation). Seuls 94 pays sur 194 sont en passe d'atteindre au moins un de ces objectifs. Aucun pays n'est sur la bonne trajectoire pour l'obésité chez l'adulte et l'anémie. Aucun n'a accompli de progrès vers l'accomplissement des six cibles. Malgré quelques avancées, le constat général est sombre. Les enfants de moins de cinq ans souffrent encore de multiples formes de malnutrition : 150 millions d'entre eux accusent un retard de croissance (un nombre en diminution, sauf en Afrique), 50 millions sont émaciés et 38 millions en surpoids. Les taux varient considérablement, selon les régions, et même au sein des pays. Vingt millions de bébés naissent chaque année en insuffisance pondérale. En parallèle, surpoids et obésité ont atteint un niveau record, approchant les 40%. Les femmes sont plus touchées que les hommes.

Améliorer les régimes alimentaires

Pour lutter contre ce fléau, les experts suggèrent «d'accorder de toute urgence une attention particulière à l'amélioration des régimes alimentaires». Car les données recueillies montrent que «la population se nourrit mal». Et cela commence très tôt : l'allaitement exclusif ne concerne que 41% des nourrissons, et les ventes de lait infantile augmentent rapidement, laissant présager un changement significatif du régime alimentaire des bébés et jeunes enfants. Entre 6 et 23 mois, moins d'un enfant sur cinq est nourri, selon les critères d'une alimentation minimale acceptable. Les mauvaises habitudes alimentaires sont universelles, selon les experts. Indépendamment de leur niveau de richesse, les enfants en âge d'être scolarisés, les adolescents et les adultes mangent trop de céréales raffinées et d'aliments et de boissons sucrés, et pas assez d'aliments bons pour la santé comme les fruits, les légumes, les

légumineuses et les céréales complètes. Une analyse de plus de 23 000 produits alimentaires sous emballage montre que 69% d'entre eux sont d'une qualité nutritionnelle relativement pauvre, la proportion étant plus élevée dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Des moyens d'action existent, soulignent les chercheurs, qui citent en exemples les taxes sur les boissons sucrées tout comme les politiques visant à améliorer la composition des produits. Dans ce combat, un effort particulier devrait être porté sur les adolescents, un âge où les besoins en nutriment augmentent. En France, la situation est décrite comme «stagnante ou détériorée» sur plusieurs objectifs de l'OMS : anémie chez la femme en âge de se reproduire, obésité chez l'adulte, et diabète masculin. Et les chercheurs regrettent que notre pays ne collecte pas suffisamment de données -, notamment, en ce qui concerne le régime alimentaire des enfants.

Le citron, un detoxifiant à part entière

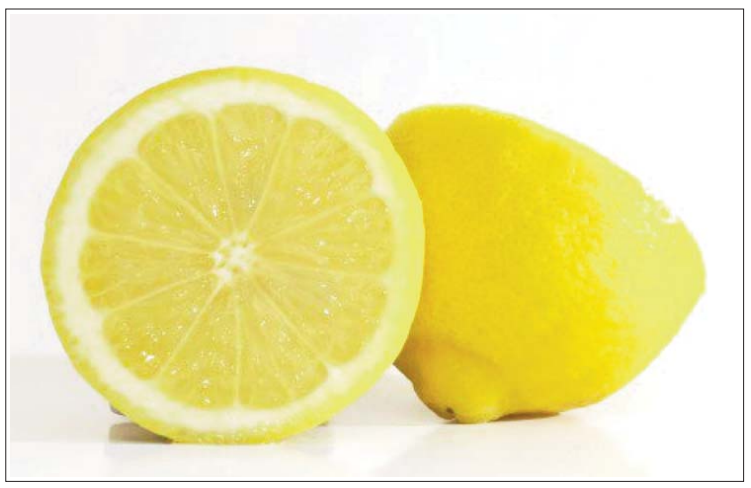

Le citron aide à détoxifier l'organisme quand il est associé à une alimentation saine et équilibrée. Riche en anti-oxydants et en vitamine C, il contribue à éliminer les toxines du foie. Comme il stimule les sucs gastriques et participe au bon fonctionnement de la vésicule biliaire, le citron favorise la digestion et augmente l'énergie. Grâce à la pectine qu'il contient, il ralentit le passage des sucres dans l'organisme et réduit les envies de grignotage. L'idée du régime citron est d'introduire du citron sous toutes ses formes tout au long de la journée, que ce soit durant les repas ou les collations. Perdre des kilos sans frustrations tout en évitant l'obsession de compter les calories, c'est ce que permet le régime citron. Dans un premier temps, on se débarrasse de ses toxines avec une petite détox qui dure 24 heures.
Le principe : on ne mange que des aliments destinés à nettoyer l'organisme. Chaque matin, on boit un grand verre d'eau citronnée à jeun et on pense à boire beaucoup d'eau tout au long de la journée. Ensuite, le principe est simple. Il suffit d'ajouter du citron à chacun de vos menus et d'adopter une alimentation équilibrée. Faites attention à choisir toujours des citrons bio, c'est meilleur pour la santé. Faites la part belle aux légumes, au poisson et aux viandes maigres que vous agrémenterez de citron. En parallèle, il faut diminuer votre apport en sucres et augmenter votre ration de fibres. En associant le citron à tous vos plats et collations, les effets minceur seront visibles rapidement.

Le jus de citron en tisane, un brûle-graisse à faire à la maison

Les brûleurs de graisse peuvent être utilisés afin de vous aider à vous débarrasser des kilos en trop, notamment dans le cadre d'un régime alimentaire couplé à une pratique sportive. Le jus de citron peut servir à réaliser une tisane brûle-graisse. Alors, découvrez vite une recette simple et naturelle afin d'affiner votre silhouette et de retrouver un ventre plus plat. Riche en vitamine C, le citron possède de nombreux bienfaits pour la santé. Il est aussi efficace pour lutter contre les kilos en trop et la graisse abdominale afin de retrouver un ventre plus plat. En plus de son action brûle-graisse, il possède un effet détoxifiant et coupe-faim, également très utile pour perdre du poids ! Toutefois, gare aux abus si vous avez des maux d'estomac ou des problèmes rénaux. Pour réaliser une tisane brûle-graisse, rien de plus simple. Munissez-vous d'un citron jaune ou d'un citron vert ainsi que d'eau chaude. Dans une tasse, versez l'eau et le jus d'une moitié de citron, puis buvez cette décoction. Il est préférable de la consommer à jeun, le matin après le lever. Vous pouvez également consommer durant la journée de l'eau tiède additionnée de jus de citron. Par ailleurs, pour booster d'autant plus les effets de cette tisane brûle-graisse au jus de citron, il est possible de rajouter du miel, du thé vert ou encore un petit morceau de gingembre frais découpé en fines lamelles.

Pourquoi vous devez consommer régulièrement des légumes secs ?

Reconnus pours leurs innombrables vertus, que ce soient les haricots en grains (haricots blancs, rouges et flageolets), les lentilles, les fèves, les pois chiches ou les pois cassés, tous les légumes secs ont une composition nutritionnelle assez proche.
Une fois cuits, les légumes secs contiennent de 15 à 20 % de glucides complexes. Ceux-ci mettent un certain temps à délivrer leur énergie d'autant plus qu'ils sont accompagnés de fibres bénéfiques (4 à 5 %). Tous les légumes secs renferment beaucoup de sels minéraux. Potassium (250 à 400 mg pour 100 g), magnésium (30 à 60 mg), phosphore (100 à 200 mg), fer (2 à 3 mg), calcium (20 à 60 mg), tous les principaux sont là, accompagnés de tous les oligo-éléments. Les quantités varient, selon chaque variété, mais elles restent très intéressantes et bien supérieures à ce que l'on trouve dans les légumes frais.
C'est pourquoi les légumes secs sont très utiles pour recharger vos batteries minérales, surtout en magnésium dont vous manquez souvent.
Riches en vitamines B9 qui intervient dans la formation de toutes les cellules, y compris celles qui composent les globules rouges. Les besoins sont de 300 à 350 μg par jour. Avec une bonne assiette de haricots ou de lentilles ou un potage de pois cassés, on assure au moins le tiers des exigences quotidiennes. Les légumes secs traînent, depuis des décennies, cette réputation de produit qui fait grossir. Les légumes secs apportent seulement de 100 à 120 calories pour 100 g, soit l'équivalent de deux yaourts.

Grand Prix Assia-Djebar du roman

Nahed Boukhalfa, Mhenni Khalifi et Ryad Girod lauréats

Le jury du Grand Prix Assia Djebar du roman, décerné pour la 4e année consécutive, a distingué, dimanche, à Alger, Nahed Boukhalfa, Mhenni Khalifi et Ryad Girod pour leurs œuvres littéraires en langues arabe, amazighe et française.

Les lauréats ont reçu leur prix, assorti d'une récompense financière d'un million de dinars pour chacune des trois langues, lors d'une cérémonie organisée au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, en présence de membres du gouvernement aux côtés de figures de la scène culturelle.

Le Prix Assia-Djebar, distinction littéraire du nom de l'écrivaine, historienne et cinéaste algérienne disparue en 2015, a récompensé Nahed Boukhalfa pour sa fiction en arabe de «Sirène, destination d'un homme optimiste», Mhenni Khalifi pour son roman en tamazight *Imehbal* (Les fous) et Ryad Girod pour *Les yeux de Mansour* (français). Paru en 2018 aux éditions El Baghdadi, «Sirène, destination d'un homme optimiste» lève le voile sur des questions de société, notamment la condition de la femme et la vie paysanne à travers l'histoire d'un enfant de Tébessa où fut érigée «L'Etoile filante», sculpture en marbre représentant une femme nue allongée sur un socle, actuellement conservée dans un musée.

Cette statue, réalisée par l'artiste français Félix Charpentier en 1897, sur une place publique de l'ancienne Théveste, symbolise «la beauté, la délicatesse et l'effacement de l'identité féminine dans une société rangée par la montée de l'extrémisme religieux», a indiqué la romancière en marge de la cérémonie de remise des prix. Les lauréats Mhenni Khalifi et Ryad Girod, absents à la cérémonie, ont édité à «Cheikh Mohand Oulhoucine» et Barzakh, respectivement. Un total de 66 romans (26 en arabe, 32 en français et huit en tamazight) concourait pour la 4e édition du Grand Prix Assia-Djebar, qui a vu la participation de manuscrits au contenu «bon», a déclaré la présidente du jury, Aïcha Kassoul. Dans son allocution, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a souligné que le Prix Assia Djebar, qui porte le nom d'une écrivaine et académicienne «attachée à sa patrie et son identité», contribuait à la promotion de la littérature algérienne.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a pour sa part, affirmé que «Assia Djebar demeure l'une des grandes écrivaines algériennes qui a marqué de son empreinte la littérature de son pays et à l'étranger», appelant à cette occasion, à créer une «fondation éponyme qui aura pour principale mission l'organisation du Prix Assia Djebar». Cofinancé par l'Anep (Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité) et l'Enag, le Grand Prix Assia-Djebar du roman, vise à promouvoir littérature algérienne et (lui) donner une audience internationale.

Le prix avait été remporté en 2017 par Merzak Bektache pour son roman en arabe *La pluie écrit ses mémoires*, Mustapha Zaarouri pour *Dwagi i d assirem-iw* (C'est mon espoir, en Tamazight). Le *Boulevard de l'Abîme*, paru en français, a été décerné à titre posthume à Nourredine Saadi, disparu peu avant la remise du prix.

Benadel M. / Ag.

13e FestivAlgérie

Des artistes de l'Afghanistan, du Maroc et d'Algérie animent la soirée du dimanche

Le 13e Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes (FestivAlgérie) s'est poursuivi, dimanche soir, par trois spectacles présentés par des artistes venus de l'Afghanistan, du Maroc et des associations algériennes de musique andalouse. La scène de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, qui accueille depuis mardi le 13e FestivAlgérie, a vu, pendant trois heures de temps, le passage du musicien-interprète afghan, Messaoud Rawneq dont le programme musical a reflété l'héritage mystique du maître soufi Jalal Eddine Erroumi, sur des airs afghans et indiens. Les associations «Nassim El-Andalousse» d'Oran et «Dar El Gharnatia» de Koléa ont de leur côté gratifié le public d'une nouba dans le mode Zidane dans un parfait métissage des écoles Gharnati et Sana'a. La soirée s'est clôturée par un récital animé par la soprano marocaine, Samira El Kadiri, dans lequel l'artiste a présenté un programme puisé dans le patrimoine musical arabo-andalou. Le 13e FestivAlgérie s'est poursuivi ce lundi. La soirée a vu le passage de l'artiste tunisienne Schéhérazade Hilal et la troupe «Lema Becharia». Un hommage a été rendu au chantre du Maalouf, Hamdi Benani.

Tissemsilt

La wilaya commémore le 3e anniversaire de la disparition du moudjahid Hocine Aït Ahmed

Une manifestation historique sous le thème «Symboles de la Révolution» a été organisée, dimanche, au musée du moudjahid de la wilaya de Tissemsilt pour commémorer le 3e anniversaire de la disparition de Hocine Aït Ahmed (1926-2015). Initiée par le musée de la ville, cette manifestation a été marquée par la mise sur pied d'une exposition de photos et de documents mettant l'accent sur le parcours militant du moudjahid Aït Ahmed, depuis sa direction de l'Organisation secrète en 1947 jusqu'à l'indépendance, a souligné le directeur du musée, Mohamed Adjed. A cette occasion, des publications et des dépliants ont été distribués aux visiteurs et au jeune public, avide de connaître et de découvrir les itinéraires des grands noms de la Révolution armée et les différentes étapes de la Guerre de Libération nationale.

Le musée a lancé une action d'information pour faire connaître la vie et l'action militante du moudjahid Hocine Aït Ahmed à travers son portail électronique et sa page officielle sur les réseaux sociaux.

Le moudjahid Aït Ahmed est décédé le 23 décembre 2015 en Suisse. Il a été inhumé dans son village natal à Aïn El Hammam, dans la wilaya de Tizi- Ouzou.

Le spectacle «Rabie En'Nissae» présenté à Alger

Un hymne à la résilience de la femme

La pièce de théâtre *Rabie En 'Nissae* (Le printemps de femmes), un hymne à la résilience de la femme, aux traits saillants et aux accents déchirants, a été présentée, dimanche soir, à Alger, dans le cadre du 13e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), ouvert samedi. Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, le spectacle, écrit et mis en scène par le duo Moulay Meliani - Mohamed Mourad, a débuté par une scène d'exposition mystique, entre «Adem» et «Hawa», suggérant ainsi, le moment où tout a commencé entre l'homme et la femme.

Dans un décor sombre, Michou, unique comédienne dans ce spectacle de 80 mn, toute de blanc vêtue, interprète son propre rôle, celui de la femme qui commence alors, à faire face à l'adversité que lui oppose l'homme, qui a tenté d'imposer sa suprématie, dès les premiers instants de son existence.

La genèse des rapports, entre les premiers représentants de la race humaine est alors enclenchée pour passer en revue les grands moments de l'histoire qui ont permis à la femme de s'affranchir des jougs des convenances que l'homme a instaurés. Chaque relation construite par Hawa utilisant la séduction, arme redoutable contre l'homme-prédateur, s'avérait fragile et sans fondement solide, car les différents prétendants qui la sollicitaient étaient dans le stratagème et le calcul, Hawa va alors les chasser un par un pour que l'histoire recommence à nouveau.

Les comédiens, Nabil Rahmani, Redouane Boukechabia, Abderrahmane Djemmouaï et Mohamed Cherif Oudini, ont interprété des personnages physiques à l'instar du religieux, du narrateur, de l'ivrogne et des différents prétendants, et d'autres impersonnels et abstraits, tels les voix internes de la femme qui ont aidé le spectateur à anticiper sur les évènements. Dans une scénographie fonctionnelle, minimaliste mais judicieuse, œuvre d'El Boukhari Hebbal, de grandes caisses de couleurs sombres, que les comédiens pouvaient déplacer facilement, étaient disposées à l'arrière-scène et sur les côtés, formant des estrades utilisées pour incarner le temps, les discours de gloire, etc. La bande musicale signée Mohamed Zami, faite de pièces illustratives d'une grande synchronisation avec les mouvements et gestes des comédiens, alors que d'autres ont bien couvert les différentes situations liées à la trame, a été concluante, créant les atmosphères nécessaires à chaque tableau. Le spectacle, où le repère spatio-temporel était ouvert sur «le temps» et «nulle part», a mis la barre très haut -sur le plan conceptuel- aux comédiens, qui ont su occuper de manière intelligente, tous les espaces de la scène et porter la densité du texte, entretenant des échanges intenses, au rythme ascendant et soutenu. Conçus au second degré, l'intrigue et le dénouement étant motivés par la désinvolture de la seule femme et son droit à l'émancipation, la talentueuse Michou, véritable centre de *Rabie En'Nissae*, a réalisé une grande performance en assument entièrement le spectacle sans quitter la scène la moindre fois. Le nombreux public présent au spectacle a longtemps applaudi les comédiens qui, de l'avis d'un spectateur, se sont «surpassés dans ce bel hymne à la femme».

Le 13e Fntp se poursuit jusqu'au 31 décembre avec 17 spectacles (après l'annulation de la pièce de théâtre *El mina* mise en scène par Chawki Bouzid, sur un texte de Rochdi Redouane), inscrits en compétition au TNA, et huit autres en off, programmés au Théâtre municipal d'Alger-Centre. En marge de la compétition, des conférences, des masters-class et des spectacles de rue, sont également prévus durant le 13e Fntp.

5es journées du monodrame à Laghouat

La pièce théâtrale «Caligula» de l'ISMAS d'Alger décroche l'Outarde d'Or

La pièce théâtrale *Caligula* de la troupe de l'Institut supérieur des métiers d'arts et du spectacle (ISMAS) de Bordj El Kiffan d'Alger a remporté le premier prix Outarde d'Or des 5es journées du monodrame qui ont pris fin la soirée du samedi dans la wilaya de Laghouat. L'Outarde d'Argent a été décroché par une troupe tunisienne pour sa pièce *Audace*, alors que le prix Outarde de Bronze est revenu à l'association Derb El Acil de Laghouat. Ali Kaboune, président de l'association Derb El Acil, partie organisatrice, a indiqué que cette édition, qui a connu une participation qualitative, a été marquée par «un haut niveau d'animation et d'émergence de nouvelles capacités théâtrales talentueuses augurant d'un avenir radieux dans ce domaine culturel».

La cérémonie de clôture des journées du monodrame a donné lieu, outre l'animation d'une série d'activités, à l'adoption des recommandations, appelant à la promotion de cette manifestation à un festival maghrébin du monodrame, idée favorablement accueillie par le public venu nombreux assister à cette manifestation culturelle. Cette 5e édition a enregistré, cinq jours durant, l'animation des ateliers sur la préparation de l'acteur, l'animation, encadrés par des artistes, en plus de l'animation par des dramaturges et hommes de lettres des communications académiques sur le thème. Pas moins de 165 participants, dramaturges et stagiaires, issus de différentes wilayas du pays, du Maroc, de Tunisie, et de Libye ont pris part aux 5es journées maghrébines du monodrame, qui ont eu pour cadre la maison de la culture Abdallah-Benkeriou de Laghouat, à l'initiative de l'association locale des arts dramatiques Derb El Acil.

Palestine

Comment le plus grand festival de films de Palestine défie les murs, les barrages routiers et le manque de moyens

Comment créer un festival national du film dans un pays morcelé et étouffé par le manque de financement ? Screen Daily rend visite aux «Palestine Cinema Days».

La 5e édition des «Palestine Cinema Days» le plus grand festival de cinéma de Palestine s'est déroulée en octobre avec un programme généreux de projections de 60 titres, réparties dans les villes de Ramallah, Beïth Lahm et Naplouse, ainsi qu'à Al Qods et dans la bande de Ghaza déchirée par une situation conflictuelle. L'événement a été lancé par le Filmlab Palestine de Ramallah en 2014 afin d'encourager les jeunes Palestiniens à s'emparer du cinéma pour témoigner de leur vécu, de construire une structure de production et de promouvoir une culture du cinéma. «Les Palestiniens ont principalement accès au cinéma par le biais de chaînes de télévision par satellite, qui ont tendance à diffuser des films commerciaux hollywoodiens», explique Hanna Atallah, directeur artistique du Filmlab Palestine. «Au début, il n'y avait qu'une poignée d'invités, principalement nos amis. Nous leur disions : «Viens, puis fais marcher le bouche à oreille.»
L'édition de cette année accueillait les 2es Rencontres du Film Palestinien (PFM), animées par le cinéaste Muayad Alayan, qui a récemment réalisé le film *The reports on Sarah and Saleem* plusieurs fois primé.
Ces rencontres présentaient des projets de longs métrages locaux, dont sept avaient participé à un atelier proposé par «l'European Audiovisual Entrepreneurs» (EAVE) organisé à Ramallah en mars dernier. Il y avait aussi un riche programme de rencontres et débats dont une discussion très suivie sur la possibilité pour la Palestine de suivre le modèle de Malte et de se transformer en un lieu de tournage international – une session dirigée par la productrice maltaise Joyce Grech et Laura Hawa, productrice des films palestiniens *Wajib* d'Annemarie Jacir et *The Idol* d'Hany Abu Assad. Quelque 50 invités internationaux ont répondu à l'invitation des organisateurs, dont Bero Beyer, directeur artistique du Festival international du film de Rotterdam, Maike Mia Höhne, responsable du court métrage à la Berlinale, Kiva Reardon, qui programme les films d'Afrique et du Moyen-Orient au Festival international du film de Toronto, et une douzaine de représentants de festivals de films palestiniens à l'étranger, dont beaucoup se rendaient en Palestine pour la première fois.
Parmi les nouveaux projets les plus remarqués présentés lors des PFM, citons le thriller *The Girl* de Saïd Zagha, explorant les divisions de la société palestinienne à travers le récit d'un officier de sécurité dont la fille est kidnappée par des militants, et la comédie dramatique *Barzakh* de Leïla Abbas, à propos de deux sœurs qui cachent le fait que leur père est décédé afin de contourner les lois sexistes en matière de succession, ce dernier a remporté trois prix à la plate-forme de projet «CineGouna» au festival du film d'El Gouna en Égypte, en septembre. Nous avons aussi pu repérer des projets documentaires forts, tels que *The children of smuggled sperm* de Sawsan Qaoud, évoquant la conception de quelque 60 enfants par insémination artificielle grâce à la récupération clandestine du sperme de leurs pères prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes, et « *We carve words in the earth* de Mahasen Nasser-Eldin, à la recherche de l'histoire oubliée des femmes palestiniennes.

TROUVER LES FINANCEMENTS

Lina Bokhary, en charge du cinéma au ministère palestinien de la Culture, estime qu'une nouvelle génération de cinéastes est en train d'émerger en Palestine, mais que l'absence de subventions d'Etat et le manque d'infrastructures locales rendent difficile la bataille pour la naissance de projets sur place.
«Le gouvernement subit des pressions financières sur de nombreux fronts.
La culture, et a fortiori le cinéma, ne figurent pas en tête des priorités», a déclaré Lina Bokhary, qui a indiqué que son budget annuel ne dépassait pas 100.000 dollars. Les «Palestine Cinema Days» se déroulaient à la fin d'une année éprouvante pour la Palestine. Alors qu'Israël célébrait le 70e anniversaire de sa création en mai 1948, les Palestiniens commémoraient ce qu'ils appellent la «Nakba», ce qui signifie «catastrophe» : 700 000 personnes avait été chassées de chez elles.
La décision du transfert de l'ambassade de Etats-Unis de Tel-Aviv à Al Qods en mai, ainsi que l'annulation de la contribution annuelle de 300 millions de dollars à «l'United Nations Relief and Works Agency for Palestinian Refugees in the Near East» (UNRWA) ont également exacerbé le sentiment général d'abattement.

La sélection reflétait ce sentiment, associant les succès de festivals internationaux évoquant les thèmes de la souffrance humaine, de la résilience et une vitrine de courts métrages de fiction et de documentaires locaux concourant dans la compétition du prix Sunbird. Le film d'animation *The Tower*, qui raconte la vie à travers les yeux d'une fillette de 11 ans dans le camp de réfugiés palestiniens du Burj El Barajneh au Liban, a donné le coup d'envoi lors d'une projection de gala au palais de la culture de Ramallah, en présence du réalisateur norvégien du film Mats Grorud et de son producteur Frode Sobstad.
Parmi les autres titres internationaux, citons le film français *Le procès contre Mandela et les autres* de Nicolas Champeaux et Gilles Porte, reconstitution du procès de Nelson Mandela entre 1963 et 1964, le film égyptien d'A.B. Shawky, *Yomeddine*, sur un survivant de la lèpre qui entreprend un voyage à la recherche de ses racines, accompagné d'un orphelin de rencontre, et le film irakien *The Journey* de Mahamed Al Daradji, l'histoire d'une femme kamikaze à Bagdad.
La restriction des mouvements en Cisjordanie occupée – en raison des checks-points israéliens permanents ou volants, du mur de séparation et de la sécurité renforcée autour des colonies israéliennes illégales – était un thème récurrent dans de nombreux films locaux. Hanna Atallah a indiqué que c'était une des principales raisons pour lesquelles le festival avait lieu sur cinq sites. «Il y a un manque de mobilité», dit-il. «Il peut être difficile de sortir de sa ville pour rejoindre un site unique. Répartir les projections dans des endroits différents a plus de sens». Les invités professionnels ont eu la chance de vivre l'expérience d'une heure et demie de bus de Ramallah à Beïth Lahm, deux villes distantes de 22 km, pour participer à une journée d'évènements professionnels au nouveau «Dar Yusuf Nasri Jacir for Art and Research Cultural Center», créé par la réalisatrice du film *Wajib*, Annemarie Jacir, et sa sœur, l'artiste plasticienne Emily Jacir, dans la maison de leurs grands-parents décédés.
La journée s'est terminée par une promenade le long du mur de séparation israélien avant de reprendre le bus. Le conducteur a franchi des checks-points et des contrôles impromptus du vendredi tout le long de la route de montagne sinueuse qui mène au centre principal du festival, Ramallah.

UN SANCTUAIRE CULTUREL

Le nouveau «Dar Yusuf Nasri Jacir for Art and Research Cultural Center» est un projet passionnant, donnant ainsi un nouveau souffle à la maison arabe traditionnelle en pierre qui abritait autrefois les grands-parents des sœurs Jacir.
Construite en 1890 sur la route historique reliant Al Khalil à Al Qods, la maison se trouve à seulement 200 mètres d'une partie particulièrement sensible du mur de séparation israélien construite autour du site sacré juif de la tombe de Rachel, à la limite de Beïth Lahm. Les camps de réfugiés de la ville, Aida, Dheisheh et Azza, se trouvent également à proximité. Ces dernières années, les alentours de la maison sont devenus une zone de violents affrontements entre soldats israéliens et palestiniens, mais cela n'a pas dissuadé les sœurs Jacir, descendantes d'une riche famille de marchands de Beïth Lahm qui a perdu sa fortune dans les années 1930, mettant en œuvre leurs plans pour restaurer le bâtiment et le transformer en un centre d'art et de recherche dynamique, tissant des liens locaux et internationaux.
Sa restauration est encore en cours, les activités à venir comprennent un projet de jardin potager destiné aux enfants du camp de réfugiés d'Aida, un atelier d'écriture animé par le cinéaste et artiste Duncan Campbell, une résidence de l'artiste palestinien Mohamed Saleh et une création paysagère de l'artiste Vivien Sansour.
«Nous allons y organiser de plus en plus de projections de films cette année et un certain nombre de master classes animées par des producteurs, des critiques, des directeurs de la photographie et des réalisateurs», déclare Annemarie Jacir. Les deux sœurs tiennent également à valoriser et numériser les archives conservées par leur arrière-grand-père et leur grand-père. Elles invitent des chercheurs et des universitaires pour des résidences d'étude.
«Ils ont tout gardé, depuis l'occupation ottomane de la Palestine suivie de l'occupation britannique jusqu'à l'occupation israélienne d'aujourd'hui.
Ce sont des archives d'une richesse incroyable et nous les numérisons pour que les chercheurs et les universitaires puissent les utiliser», déclare Annemarie Jacir.

M. Goodfellow/
In Mondialisation

Syrie

Trump signe l'ordre de retrait des troupes américaines

Dans une vidéo diffusée sur le compte Twitter de la Maison-Blanche, le président américain a déclaré la victoire sur les forces de l'État islamique en Syrie.

Il a annoncé que les soldats déployés devraient retourner au pays. Le président avait annoncé le retrait des troupes américaines de Syrie quelques jours plus tôt. C'est désormais acté, les États-Unis laissent ainsi le champ libre à la Turquie. «Nos troupes rentrent à la maison».
Comme à son habitude, Donald Trump a tweeté pour résumer son appel téléphonique avec le président turc, Recep Tayyip Erdogan, à propos du rapatriement des militaires américains de Syrie. Le Pentagone a par ailleurs assuré, dimanche, que le départ était acté, l'ordre de retrait étant désormais signé.
Donald Trump avait surpris ses alliés, mercredi, en annonçant le départ des quelque 2000 militaires américains présents dans le nord-est de la Syrie, où ils combattent les djihadistes aux côtés des Forces démocratiques syriennes (FDS), une coalition de milices arabo-kurdes. Il a assuré, dimanche, que ce retrait serait «lent et extrêmement coordonné» avec la Turquie. Le magnat de l'immobilier n'a eu de cesse de s'opposer à ce conflit qu'il juge coûteux. Comme justification, il a estimé que le groupe État islamique (EI) était en «grande partie vaincu», rendant inutile la présence de militaires américains.

«Coordination renforcée» avec la Turquie

Sur Twitter, le chef de l'État a également loué son homologue turc, qu'il juge capable d'éradiquer «ce qu'il reste» du groupe terroriste. Les deux hommes se sont d'ailleurs mis d'accord sur une «coordination renforcée sur de nombreux sujets dont les relations commerciales et la situation en Syrie», comme l'a tweeté le président Erdogan. Pourtant, ce retrait laisse les forces kurdes présentes sur place sans défense face à la Turquie, qui a entamé une offensive contre une milice kurde dans le nord de la Syrie. Ankara craint qu'un embryon d'État kurde ne s'installe à ses portes, ce qui renforcerait les velléités séparatistes de cette minorité en Turquie. Les FDS ont, elles, menacé de suspendre la lutte contre l'EI et de libérer des centaines de djihadistes étrangers en détention, pour défendre leur territoire. Le président français Emmanuel Macron a d'ailleurs reconnu l'importance de leur combat dimanche, exhortant les pays engagés en Syrie à ne pas «oublier ce que nous leur devons». Bien qu'attendue, il en avait fait l'une de ses promesses de campagne, la décision de Donald Trump a choqué aux États-Unis. Le ministre de la Défense, Jim Mattis, pourtant conseiller de la première heure, a quitté le navire tout comme l'émissaire américain pour la coalition internationale antidjihadiste, Brett McGurk.

Colombie

Un groupe de guérilla lance une trêve temporaire unilatérale

L'Armée de libération nationale (ALN), un groupe de guérilla de Colombie, a lancé, dimanche, une trêve temporaire unilatérale à l'occasion des fêtes de Noël, rapportent, ce lundi, des médias locaux. Le cessez-le-feu a débuté à minuit heure locale (5h GMT), en conformité avec l'engagement pris le 17 décembre par le groupe pour mettre fin aux hostilités jusqu'à ce que le Nouvel An soit passé, le 3 janvier.
Cette démarche vise également à «persuader le nouveau gouvernement colombien de reprendre les pourparlers de paix avec les rebelles», a indiqué l'ALN. Le président colombien Ivan Duque, qui a pris ses fonctions en août dernier, a suspendu les discussions initiées par son prédécesseur Juan Manuel Santos.
Le commissaire pour la paix en Colombie, Miguel Ceballos, a déclaré plus tôt que la trêve de Noël n'était pas suffisante pour ramener les responsables autour de la table des négociations. «La décision de l'ALN ne comprend pas la libération des otages», a précisé Ceballos après l'annonce du groupe de guérilla.

Inde

3 morts et 8 blessés dans l'effondrement d'un immeuble en construction dans l'ouest du pays

Au moins trois personnes sont mortes et huit autres ont été blessées suite à l'effondrement d'un immeuble en construction à Mumbai dans l'ouest de l'Inde, ont indiqué, ce lundi, les autorités locales. L'incident s'est produit tôt le matin lorsque l'immeuble de trois étages situé dans le quartier de Motilal Nagar à Goregaon (banlieue de la ville de Mumbai), s'est écroulé, ont précisé les autorités locales sans expliquer les causes de l'effondrement. Les blessés ont été transportés vers un hôpital local pour recevoir les premiers soins.

Tonga

Séisme de magnitude 6,4 au large de l'archipel

Un séisme de magnitude 6,4 a été enregistré lundi dans le Pacifique au large du Royaume de Tonga, a annoncé l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS).
Le tremblement de terre est survenu à une profondeur de 100 kilomètres, avec un épicentre situé à 85 kilomètres au nord de la capitale, Nuku'alofa. Aucun dégât n'a pour le moment été rapporté. Le Centre d'alerte au tsunami dans le Pacifique (PTWC) a précisé qu'il n'y avait pas de risque de tsunami.

Yémen

La mission avancée de surveillance de l'ONU est à Hodeïda

La mission avancée des Nations unies est arrivée, dimanche, à Hodeïda, la ville portuaire du Yémen où elle doit surveiller le cessez-le-feu conclu par les belligérants, annonce l'ONU.

La mission dirigée par le général néerlandais Patrick Cammaert devra également observer le retrait des forces combattantes d'Hodeïda et de deux autres ports de la région conformément à l'accord trouvé il y a dix jours en Suède par les miliciens chiites Houthis et le gouvernement soutenu par l'Arabie saoudite. La trêve dans le gouvernorat de Hodeïda est entrée en vigueur, mardi dernier, mais des accrochages se sont poursuivis aux abords de la ville située sur la mer Rouge, par laquelle transite l'essentiel de l'aide humanitaire à destination de la population yéménite. «Le général est encouragé par l'enthousiasme général des deux parties à se mettre à travailler sans délai», a rapporté le porte-parole de l'ONU, Stephane Dujarric, dans un communiqué. La mission d'observation a été approuvée, vendredi, à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations unies. Ses membres ne sont pas armés et ne portent pas d'uniforme. Leur tâche est d'apporter un soutien dans la gestion et l'inspection des ports d'Hodeïda, Salif et Ras Issa. La trêve conclue en Suède grâce à la médiation de l'ONU est la première avancée significative enregistrée depuis le début de la guerre civile il y a cinq ans.
Une deuxième série de négociations doit avoir lieu en janvier afin de définir un cadre pour les négociations politiques.

Soudan

Une nouvelle manifestation éclate dans le centre de Khartoum

La police soudanaise a fait usage de gaz lacrymogènes, tard dimanche soir, à Khartoum, contre plusieurs centaines de manifestants qui occupaient une rue du centre de la capitale soudanaise, rapporte un journaliste de Reuters. Les manifestants s'étaient rassemblés après un match de football. Ils ont scandé «liberté» et «le peuple veut la chute du régime». Le Soudan est depuis plusieurs jours en proie à des manifestations contre la vie chère, qui se sont transformés à plusieurs reprises en affrontements contre les forces de l'ordre. Les manifestants dénoncent la hausse des prix des produits alimentaires, l'encadrement des retraits bancaires et la corruption. Le gouvernement soudanais a supprimé en décembre 2017 des subventions publiques qui ont conduit au doublement du prix du pain. Huit manifestants ont été tués, jeudi, dans différentes villes du pays. Un autre a péri le lendemain à Atbara, dans le nord. Un local du Parti du Congrès national, du président Omar Al Bachir, a été incendié. Le gouvernement estime que le mouvement a été «infiltré par des éléments subversifs».

Australie

Le gouvernement maintient sa présence militaire au Moyen-Orient

Le gouvernement australien a annoncé, dimanche, qu'il maintiendrait sa présence militaire au Moyen-Orient malgré la décision du président américain Donald Trump de procéder au retrait de milliers de soldats de la Syrie et d'Afghanistan. «L'Australie restera dans la région, où plus de 600 soldats continuent de mener des opérations et d'assurer la formation des troupes locales en Irak et en Afghanistan», a indiqué le Premier ministre Scott Morrison. «Nous entretenons un dialogue régulier avec les Etats-Unis portant sur leurs projets et nous veillons à ce qu'il ait un certain alignement sur leurs idées et leurs projets», a déclaré le chef du gouvernement australien. La Coalition gouvernementale (constituée du Parti libéral et du Parti national) devrait se focaliser lors des prochaines élections législatives sur l'économie et la sécurité nationale, des domaines dans lesquels les électeurs estiment que le gouvernement Morrison fait un bon travail. Morrison a tenté de transmettre ce message lors de sa dernière apparition publique avant Noël, dimanche, quelques jours après son retour d'une visite secrète aux soldats australiens dans le complexe militaire Taji, près de Baghdad, relève la publication.
Le président américain Donald Trump a annoncé, dimanche, le retrait militaire américain de la Syrie et d'Afghanistan, une démarche qui a choqué ses alliés occidentaux et provoqué la démission de son ministre de la Défense, Jim Mattis. Les experts militaires craignent qu'un départ hâtif ne compromette les gains territoriaux et entraîne les mêmes résultats qu'après le retrait américain d'Irak en 2011.

Tsunami en Indonésie

Recherche de survivants, le bilan grimpe à 281 morts

Les secouristes indonésiens recherchaient fébrilement, ce lundi, des survivants au tsunami qui a fait au moins 281 morts, alors que les experts mettent en garde contre le risque de déferlement de nouvelles vagues mortelles dues à l'activité volcanique.

Des équipes de secouristes munies d'excavatrices et d'autres équipements lourds tentaient de dégager les débris tandis que des milliers de personnes ont été évacuées sur les hauteurs. Certains sauveteurs travaillaient à mains nues. Le tsunami a frappé soudainement, samedi soir, les rives du détroit de la Sonde qui sépare les îles de Sumatra et de Java. La catastrophe a fait 281 morts, plus d'un millier de blessés et 57 disparus, selon un nouveau bilan qui devrait encore s'alourdir. «Le nombre de victimes va continuer à augmenter», a prédit Sutopo Purwo Nugroho, porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes.

La vague a touché les côtes méridionales de Sumatra et l'extrémité occidentale de Java, rasant des centaines de bâtiments. Elle est survenue après l'éruption du volcan connu comme «l'enfant» du légendaire Krakatoa, l'Anak Krakatoa. Le tsunami a laissé derrière lui un paysage de désolation, entre les arbres déracinés, toits arrachés, morceaux de bois et détritus divers. La plage de Carita, destination touristique courue de la côte occidentale de Java, est jonchée de débris. «L'armée et la police passent les ruines au peigne fin pour voir s'il y a d'autres victimes», a expliqué Dody Ruswandi, haut responsable de l'Agence. Les opérations de secours devraient durer une semaine. Dans le village dévasté de Sukarame, Sunarti, 61 ans, a de l'eau jusqu'aux genoux. Elle cherche à récupérer ce qu'elle peut dans sa maison détruite, et attend l'arrivée de l'aide.

«Risque élevé»

«On n'a rien reçu pour l'instant», dit-elle à l'AFP. Certains habitants meurent de faim». Le président indonésien Joko Widodo s'est rendu, ce lundi, dans les zones dévastées, moins de trois mois après qu'un tsunami consécutif à un séisme eut fait des milliers de morts à Palu et sa région, dans l'île des Célèbes. En juillet et en août, l'île de Lombok avait déjà essuyé de puissants tremblements de terre. L'Indonésie, archipel de 17 000 îles et îlots qui s'est formé par la convergence de trois grandes plaques tectoniques (indo-pacifique, australienne, eurasienne), se trouve sur la ceinture de feu du Pacifique, une zone de forte activité sismique et d'éruptions volcaniques. Elle compte 127 volcans actifs. Les tsunamis déclenchés par les éruptions volcaniques, qui provoquent un déplacement d'eau, sont relativement rares. Mais les spécialistes estiment que l'épisode de samedi est dû à l'effondrement sous-marin d'une partie de l'Anak Krakatoa, et préviennent que ce phénomène peut se reproduire à présent que le volcan est déstabilisé. «Le risque de tsunami dans le détroit de la Sonde restera élevé tant que le volcan sera dans sa phase d'activité actuelle parce qu'il est susceptible de déclencher d'autres glissements de terrain sous-marins», prévient ainsi Richard Teeuw, de l'Université de Portsmouth.

«Il faut être conscient que maintenant le volcan est déstabilisé», explique Jacques-Marie Bardintzeff, professeur à l'Université Paris-Sud. L'Anak s'était formé aux alentours de 1928 dans la caldeira du célèbre Krakatoa, qui avait connu en 1883 un épisode catastrophique dans lequel 36 000 personnes avaient péri. Une immense colonne de fumée, de pierres et cendres s'était dressée dans le ciel à 20 km de hauteur, plongeant la région dans l'obscurité et déclenchant un puissant tsunami.

«Petite fenêtre de tir»

A la différence des tsunamis provoqués par les tremblements de terre et qui enclenchent les systèmes d'alertes, les vagues «volcaniques» ne laissent que très peu de temps aux autorités pour prévenir les gens. «C'est arrivé si vite», a raconté Ade Junaedi, un survivant. «Je parlais avec un hôte chez nous quand ma femme a ouvert la porte en hurlant, paniquée. J'ai cru à un

feu mais en allant vers la porte, j'ai vu l'eau arriver.» Sur des images vidéo dramatiques publiées sur les réseaux sociaux, on a pu voir une vague géante s'abattre sur un concert en plein air donné par le groupe pop «Seventeen». Ses membres sont projetés hors de la scène par le mur d'eau qui se répand parmi les spectateurs. Deux membres du groupe ainsi que son manager ont trouvé la mort tandis que trois autres, dont la femme du chanteur, sont portés disparus. Le chanteur Riefian Fajarsyah a posté une photo le montrant en train d'embrasser son épouse à Paris devant la Tour Eiffel. «Aujourd'hui, c'est ton anniversaire. Je veux te souhaiter bon anniversaire en personne. Reviens à la maison ma chérie», dit la légende de cette image publiée dimanche. La Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a estimé que les «puissantes vagues» avaient atteint entre 30 et 90 centimètres de haut. Oxfam et d'autres organisations internationales ont annoncé leur aide tandis que les secouristes indonésiens évacuaient les blessés et installaient des bâches pour abriter les survivants.

«Il pleut déjà énormément, les vents sont forts, nous n'avons qu'une petite fenêtre de tir pour évacuer les gens et nettoyer», a dit Basuki Hadimuljono, ministre indonésien des Travaux publics.

Accident d'autobus chilien en Argentine

Trois morts et 11 blessés

Un autobus en provenance du Chili, avec au moins 47 passagers à son bord, a eu un accident, dimanche, dans la province argentine de Mendoza, qui s'est soldé par le décès d'une femme péruvienne et de deux enfants chiliens et par plus de 11 blessés, ont rapporté des médias locaux. L'autocar a quitté la route près de la ville d'Uspallata, dans la province de Mendoza, une région montagneuse limitrophe du Chili, a-t-on précisé de même source, ajoutant que les trois victimes mortelles sont une femme péruvienne, âgée de 35 ans, résidente au Chili et deux enfants chiliens de 12 et 3 ans, alors que les blessés sont de diverses nationalités, à savoir, argentine, chilienne, péruvienne, colombienne et bolivienne.

Les enquêteurs se penchent toujours sur les causes de cet accident alors que la société propriétaire du véhicule accidenté affirme qu'il disposait de deux chauffeurs et qu'ils avaient observé chacun leur temps de repos réglementaire.

Venezuela

Caracas accuse la Guyane d'avoir violé sa «souveraineté territoriale»

Le marine militaire vénézuélienne a annoncé avoir intercepté et chassé deux navires d'exploration sismique travaillant pour l'entreprise pétrolière et gazière américaine ExxonMobil accusant la Guyane d'avoir violé sa «souveraineté», ont rapporté lundi des médias locaux.

Dénonçant une «violation flagrante» de «souveraineté», le ministère des Affaires étrangères vénézuélien a indiqué dans un communiqué qu'«une patrouille avait intercepté, samedi, dans les eaux territoriales du Venezuela les navires Ramform, battant pavillon des Bahamas, et Delta Monarch (Trinidad et Tobago)», les deux sous contrats pour la transnationale ExxonMobil, et les a obligés à se retirer, ont ajouté les mêmes sources.

Le Venezuela a assuré qu'il avait agi dans le «strict respect des accords et traités internationaux». Le gouvernement vénézuélien a réclamé la souveraineté sur le territoire du Essequibo, région riche en ressources minérales et qui couvre une large zone maritime riche en réserves pétrolières.

De son côté, la Guyane a dénoncé l'interception du navire Ramform Thethys, la qualifiant d'acte «illégal, agressif et hostile», sans faire de référence au Delta Monarch. Le ministère des Affaires étrangères guyanais a accusé son voisin de «violer» ses eaux territoriales.

ONU

Le secrétaire général de l'ONU «attristé par les vies perdues dans le tsunami en Indonésie»

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, est profondément attristé par les décès, les blessures et les dégâts causés par le tsunami qui a frappé, samedi, la côte de l'île indonésienne de Sumatra, a déclaré, ce lundi, son service de presse. «Le secrétaire général a présenté ses condoléances aux familles des victimes, ainsi qu'au peuple et au gouvernement indonésiens, et a souhaité une guérison rapide aux blessés», a indiqué le service de presse dans un communiqué. Les Nations unies sont prêtes à apporter leurs soutiens aux efforts de sauvetage et d'aide humanitaire du gouvernement indonésien, a-t-il ajouté. D'après le dernier bilan, au moins 281 personnes ont trouvé la mort dans le tsunami qui a frappé, samedi soir, les côtes situées près du détroit de la Sonde, qui sépare les îles indonésiennes de Java et Sumatra où l'on dénombre également plus d'un millier de blessés et 57 disparus. L'Indonésie ne s'est pas encore remise du tsunami qui a dévasté la ville de Palu, dans les Célèbes, le 28 septembre dernier, faisant 2000 morts et plus de 5000 personnes disparues, et l'éruption du mont Angung à Bali en juin, qui avait fait fuir les touristes. Toujours gravées aux mémoires, les images choquantes du désastre provoqué par le tsunami de 2004 sont toujours là. Le pays avait subi de plein fouet le violent tsunami, qui avait ravagé ses côtes ainsi que l'Asie du Sud-Est et l'océan indien faisant 220 000 victimes.

Le colonel Achour à la Chaîne III de la Radio nationale :

«Les protocoles et délais d'intervention ont été respectés»

Tous les protocoles et délais d'intervention ont été «respectés» pour sauver le jeune Mahjoubi Ayache, tombé mardi dernier dans un puits artésien à M'Sila et décédé dimanche, a affirmé, hier, à Alger, le directeur de l'information et des statistiques à la direction générale de la Protection civile.

«Tous les protocoles, qui sont universels, ainsi que les délais d'interventions ont été respectés. Il y a eu la mise en place d'un poste de commandement relié avec la direction générale de la Protection civile et une cellule de crise reliée à la wilaya de M'Sila. Chaque intervenant a assumé sa part de responsabilité», a martelé le colonel Achour, lors de son passage à la Chaîne III de la Radio nationale (Invité de la Rédaction). Réfutant ainsi toute «défaillance» pour secourir le jeune Ayache, il a ajouté que «tous les moyens ont été réquisitionnés par la wilaya, dont tous les techniciens spécialisés en hydraulique et ceux pratiquant ce genre de forage ont été associés à l'opération de secours, afin d'expliquer la nature du terrain». Le colonel Achour a ensuite détaillé les étapes d'intervention et ce, dès «l'appel reçu mardi à 13 h 40», faisant savoir que l'unité secondaire de la Protection civile de Ben Srour, appuyée par celle de Bou Saâda «s'est dépêchée sur les lieux avec des plongeurs pour s'enquérir de la situation exacte». Après l'opération de reconnaissance, le chef d'unité de Bou Saâda a informé son supérieur, à savoir le directeur de la Protection civile de la même localité, lequel s'est «immédiatement» rendu sur les lieux, a-t-il poursuivi, notant que ce responsable a recommandé d'adopter «une technique spécifique» de sauvetage. Pris au piège à un niveau de 30 mètres d'un puits artésien de plus de 100 mètres de profondeur et de 35 centimètres de diamètre, sis dans le village d'Oum Cheml dans la commune d'El Houamed, à 75 km au sud-ouest de M'Sila, le jeune Ayache n'a pas survécu à sa chute, la caractéristique du puits ayant empêché l'avancée «rapide» des opérations de sauvetage, a déploré le colonel Achour, faisant savoir qu'après détection de la présence du défunt, «la première mesure a été de l'alimenter en oxygène», lui permettant ainsi de survivre pendant 5 jours. Faisant savoir qu'un puits artésien est «différent» du puits ordinaire, le premier étant «une exsurgence d'où l'eau jaillit spontanément ou par forage», l'hôte de la radio a expliqué que la canalisation du puits ayant enseveli la victime se situe à 60 mètres au-dessus du sol et que son sauvetage a été contrarié par «la particularité géologique de la région». A cela, s'est greffé un autre empêchement, celui de «la remontée massive» de l'eau, au fur et à mesure du creusement du puits, ce qui a nécessité la «combinaison» de deux processus simultanément, à savoir, a-t-il explicité, «continuer à creuser tout en évacuant l'eau» «L'opération de sauvetage n'a pas échoué. Il a été impossible d'engager les secours à partir de la surface car il y avait risque d'effondrement et d'éboulement, il a fallu creuser lentement pour atteindre la victime en vie, tout en évitant de mettre en péril la vie des sauveteurs», a-t-il détaillé, avant d'ajouter que c'est le recours à la caméra thermique qui avait permis la «localisation de la position de la victime». Cette dernière, a poursuivi le colonel Achour, «est tombée aux environs de 36 mètres de profondeur», ajoutant que c'est cette même «technologique de pointe» qui a permis de déduire la mort de l'accidenté, dés lors qu'il y avait absence de toute «signature thermique», à savoir la chaleur dégagée d'un corps encore en vie. «Les derniers travaux d'épuisement d'eau permettent de dire que le corps sera extrait aujourd'hui, il ne subsiste que deux mètres sur les 30 de profondeur du puits», a avancé le même responsable, avant de noter que même si la Protection civile opère quelque 12 000 interventions par an au niveau des puits, le cas présent est «unique de par le monde». D'où la nécessité de «ne pas faire de comparaison» avec les cas similaires ayant été sauvés dans d'autres pays par le passé, chaque situation étant «d'exception», a-t-il recommandé, rappelant qu'au Chili, l'opération de sauvetage de mineurs ensevelis dans un puits avait nécessité 93 jours, alors que l'enfant sauvé, en Chine «n'était qu'à 6 mètres de profondeur d'un puits aux normes». Pour autant, il a reconnu l'existence de «questions auxquelles il faudra trouver des réponses à travers l'enquête devant déterminer les circonstances exactes de l'accident», exprimant son «entière confiance» en la police scientifique en charge de la diligenter. L'intérêt de ces résultats étant d'«éviter que d'autres incidents similaires ne se produisent à l'avenir et de prévoir des mesures préventives pour cela», a-t-il observé, conviant les propriétaires de puits à prévoir des «dispositifs de sécurisation» de ces sites. Répondant aux déclarations et autres accusations d'échec visant l'institution qu'il représente, le colonel Achour a rétorqué en ces termes : «La Protection civile est très attachée à la population ( ). Elle a fait ses preuves et est devenue une référence dont il faut tous être fiers», avant de souligner «l'expertise importante» de ses cadres et de rappeler les nombreuses distinctions internationales dont elle a été gratifiée.

Houda H. / Ag.

Annaba

Coup d'envoi d'une opération d'exportation de 35 000 tonnes de clinker vers la Côte-d'Ivoire

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, accompagné de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, a donné, hier, le coup d'envoi d'une opération d'exportation de 35 000 tonnes de clinker (composant principal du ciment), produit par la cimenterie CILAS de Biskra, à partir du port d'Annaba vers celui d'Abidjan (Côte-d'Ivoire). Présidant cette opération, la seconde du genre vers un pays africain, le ministre s'est enquis des conditions et des capacités du port d'Annaba, mettant l'accent sur la nécessité de développer les services logistiques pour gagner du temps et réduire les charges d'exportation. D'une capacité de production de 2,7 millions tonnes par an, la cimenterie CILAS, fruit d'un partenariat entre un particulier et la société LafrageHolcim, ambitionne d'exporter 2 millions de tonnes de ciment. Le ministre a salué les performances de cette société qui a recours à des technologies de pointe qui tiennent compte de l'aspect écologique.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE BOUDOUAOU
COMMUNE DE BOUDOUAOU EL BAHRI
N° FISCAL : 41000200003509701026

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2018

LE président de l'APC de Boudouaou El bahri lance l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales a portant : **Réalisation d'un siège APC (lot structure et étanchéité)**

Les entreprises intéressées et qualifiées dans les domaines bâtiment principal catégorie III et plus sont invitées retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés au siège de l'APC de Boudouaou El Bahri-Contre paiement de : 2.000.00 DA pour le cahier des charges ; les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales **N° 02/2018** l'objet l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales et ce conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel n° 5/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le dossier de candidature: doit comprendre les pièces suivantes:

1. Une déclaration de candidature remplie signée, cachetée et datée
2. Déclaration de probité remplie signée, cachetée et datée
3. Copier de Certificat de qualification et de classification professionnelle (bâtiment principal catégorie III et plus
4. Liste des moyens humains et matériels (justifies par état CNAS et carte grise ou jaune)
5. Toutes les pièces justifiant la capacité technique et l'expérience de l'entreprise (bonne exécution, PV de réception provisoire ou définitive).
6. Le status pour les societies SARL OU EURL

L'offre technique: doit comprendre les pièces suivantes:

5. Cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « **lu et accepté** »
6. La déclaration à souscrire signée, renseignée et datée.
7. Un mémoire technique justificatif et tout autre document exige (Moyens humains, moyens matériels et références professionnelles)
8. Délais et planning de réalisation.

L'offre financière: doit comprendre les pièces suivantes:

4. La lettre de soumission signée, renseignée et datée
5. Le bordereau des prix unitaires signée, renseignée et datée.
6. Le devis quantitatif et estimatif signée, renseignée et datée.

Le dépôt des offres est fixé le dixième (10) jour à partir de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant10h : 00mn au bureau des marchés de la commune de Boudouaou El Bahri. Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant (90) jours plus délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres, ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 10 :15 h au siège de L'APC de –BOUDOUAOU EL BAHRI–
Le présent avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

L'Echo d'Algérie : 25/12/2018 **Anep : 839 631**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Université Mohamed-Boudiaf - M'Sila
Vice-rectorat de la prospective, de développement et de l'orientation
NIF : 09928015000635

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° : 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'Université Mohammed Boudiaf M'Sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national n° : 10/2018, publié par le quotidien national **El raid** en arabe à la date du: 22/09/2018, et le quotidien national **L'Echo d'Algérie** en français à la date du: 22/09/2018 de ce qui suit :

A l'issue de l'analyse des offres effectuées par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres, les lots du projet : **Projet : Acquisition d'équipements scientifiques au profit du laboratoire de physique des matériaux et ses applications Université Mohammed boudiaf M'Sila.** ont été provisoirement attribués comme suit :

LOTS	Soumissionnaire	Montant TTC (DA)	Délais	Nif	observations
Lot 01 : Acquisition et pose et mise en service des stations de calcul	**Infructueux**				
Lot 02 : Acquisition et pose et mise en service des équipements informatiques	**Sarl C.E.C**	**1.761.200,00**	**01jour**	**099925011082621**	**Moins disant**
Lot 03 : Acquisition et pose et mise en service des logiciels	**Infructueux**				
Lot 04 : Acquisition et pose et mise en service équipements d'élaboration des échantillons	**Eurl Novi concept**	4.399.430,00	**05mois**	**001219009005401**	**Moins disant**
Lot 05 : Acquisition des équipements de préparation des solutions chimiques	**Sarl SINAL**	1.288.073,85	**150jours**	**099931010358365**	**Moins disant**
Lot 06 : Acquisition et pose et mise en service des équipements de mesure des propriétés physiques des matériaux	**Sarl ESLI**	4.640.405,00	**150jours**	**000216001944981**	**Moins disant**

Les sommissionnaires voulant consulter les résultats détaillés du jugement de leurs offres sont priés de se rapprocher du Vice Rectorat de la prospective de développement et de l'orientation a l'université Mohammed Boudiaf M'sila dans un délais de trois (03 jours) à partir de l'apparition de cet avis.
Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le Bomop et ce , auprès de la commission des marches public de l'université Mohammed Boudiaf M'sila.

L'Echo d'Algérie : 25/12/2018 **Anep : 839 614**

Sudoku

	4			5		3	8	2
		2						
				3				
7								
8				7	1			
					9	6		4
9								6
		3	5					1
		5	6		4	2		

Codes

1	2	3	4	5	6	7 D	8	9 M

10	11	12	13	14 G	15 F

16 Z	17	18 B

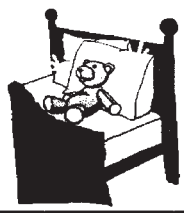

7	3	8	3	5	3	2	3	2	■	6	3	9	3
3	10	1	11	■	10	3	10	12	11	4	6	3	2
■	12	13	10	1	8	2	12	10	3	■	8	6	14
8	13	2	12	2	3	■	9	12	15	4	1	6	1
1	■	8	4	11	10	2	3	■	12	2	2	3	10
10	2	12	5	3	3	■	2	1	6	12	10	■	3
1	3	4	5	■	2	12	■	13	10	■	3	8	13
11	■	5	3	16	12	2	7	3	3	6	■	1	2
17	12	5	■	3	■	8	12	6	6	12	11	10	6
1 O	2	3	4 I	5	5	3	2	6	■	5	4	3	■
13	6	■	11	12	■	12	7	12	17	10	3	■	1
7	■	17	12	10	10	13	■	11	4	1	5	1	6
2	12	9	17	3	2	■	10	10	8	■	5	13	3
3	11	■	10	13	4	5	3	■	1	17	3	2	3
■	12	18	3	2	6	■	5	4	10	6	■	6	6

Pêle-mêle

Une couleur d'un bleu clair tirant sur le mauve

ANCRER	FIERTE	MOLLESSE
ATTAQUE	GREFFIER	MONACAL
BUTER	HONORE	OBOLE
CAPORAL	INCARTADE	PACTISE
CHINER	IRONIE	RONGE
CONFIANCE	MALAGA	SKIEUR
EPLOREE	MANOIR	SUEDOISE
EXPEDIE	MINUTEE	SURGELER
FIANCEE	MODERNISE	SURSAUTE

P	E	S	I	O	D	E	U	S	R	U	E	I	K	S
E	S	X	S	E	G	R	E	F	F	I	E	R	T	E
E	I	U	P	U	E	E	E	R	E	T	U	B	M	M
C	T	M	R	E	R	D	P	S	E	I	N	O	R	I
N	C	O	A	G	D	S	A	L	S	R	D	R	M	N
A	A	N	T	E	E	I	A	T	O	E	C	A	V	U
I	P	A	T	R	L	L	E	U	R	R	L	N	E	T
F	O	C	A	O	O	N	E	N	T	A	E	L	A	E
N	R	A	Q	N	B	N	I	R	G	E	C	E	O	E
O	A	L	U	O	O	S	G	A	R	I	O	N	A	M
C	L	C	E	H	E	H	R	E	N	I	H	C	I	E

Mots fléchés

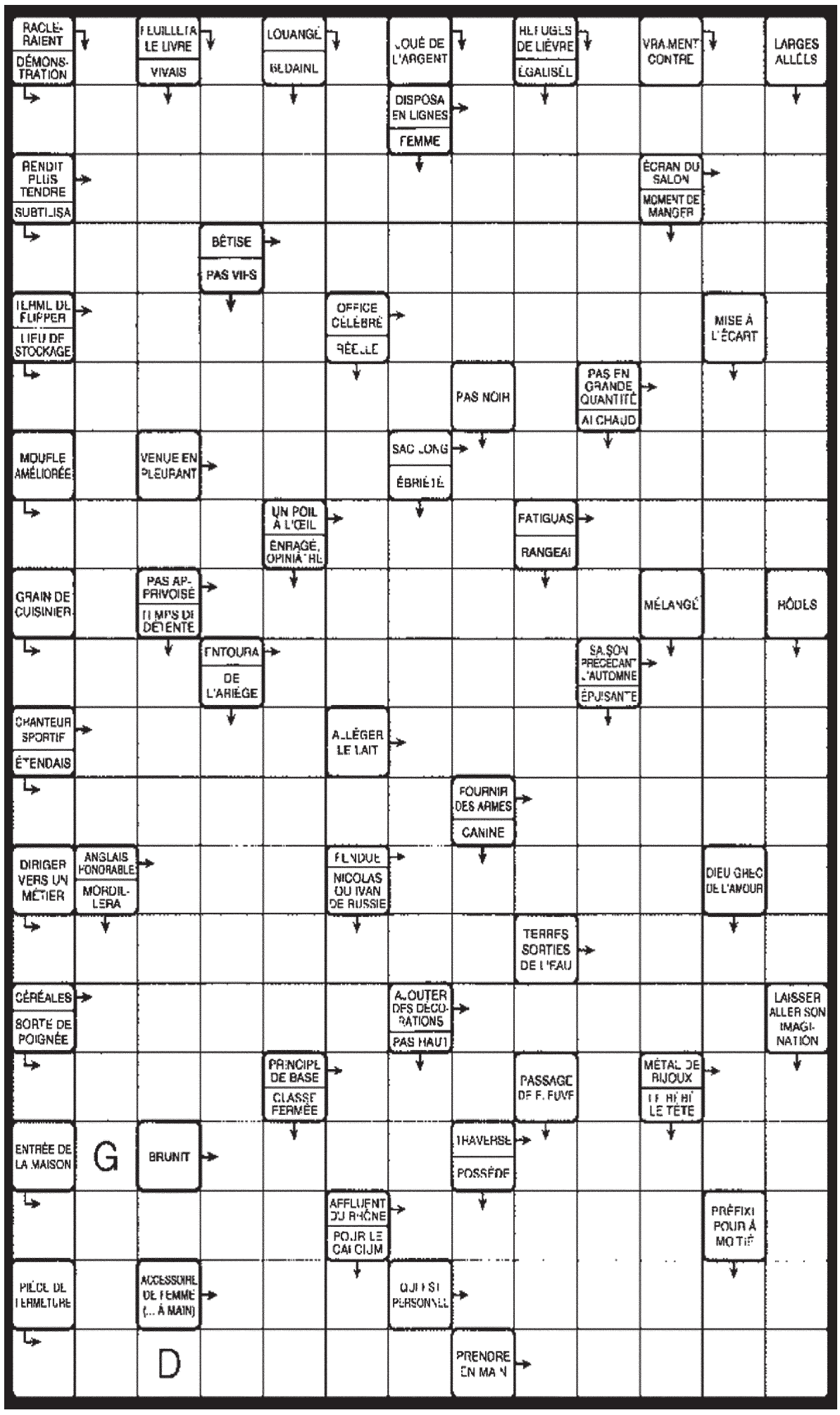

Solutions

Mots codés

Mots fléchés

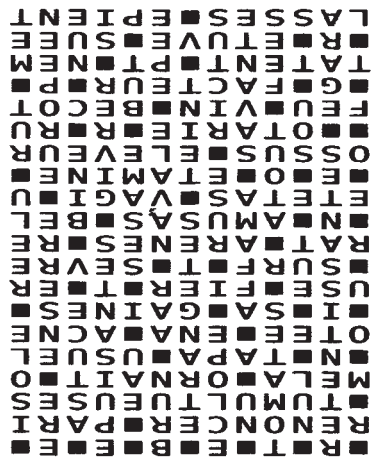

Sudoku

6 4 3	8 2 7	5 9 1
9 8 7	3 1 5	6 4 2
5 2 1	9 6 4	7 3 8
3 5 6	4 9 1	2 8 7
2 7 8	6 5 3	4 1 9
4 1 9	2 7 8	3 6 5
1 6 4	5 8 2	9 7 3
7 9 2	1 3 6	8 5 4
8 3 5	7 4 9	1 2 6

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Kayde Ezamen
10h00 : Hadaeqe Oua Moudoun
10h30 : Kolchi Adi II
11h00 : Questions d'actu
12h00 : Journal en français
12h25 : El Bayt El Kabir
13h35 : Samt El Abriya'e
14h15 : Ciné thématique
16h25 : Astro boy
16h50 : El Mamalike El Talate
17h00 : Dans le champ
17h25 : Kayde Ezamen
18h00 : Journal en amazigh
18h25 : Radjeli chef
19h00 : Journal en français
19h25 : Kolchi Adi II
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Destination Algérie «djanet 2e partie»
21h15 : Omar gatlatou
22h30 : Expression livre
23h20 : Festival de la musique malouf

ALGERIE

TF1

21h00 : La nuit au musée

Au Muséum d'histoire naturelle où travaille toujours Larry, il semble que la tablette d'Ahkmenrah, qui permet aux créatures du musée de revenir à la vie, ait subi une malédiction. En effet, tous les personnages se comportent bizarrement. Afin que la tablette retrouve tous ses pouvoirs,...

france 3

21h10 : Crime dans les Alpilles

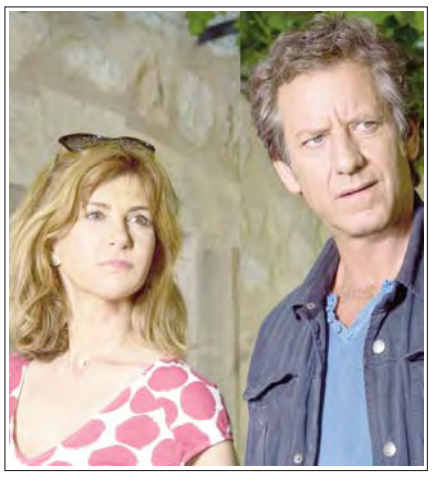

Elisabeth Richard enquête à Maussane, dans les Alpilles, sur le meurtre de Caroline Autiero. La jeune femme photographiait des ruines antiques quand elle a reçu une balle dans la tête. En compagnie de Paul Jansac, Elisabeth interroge Laurent, le mari de Caroline, propriétaire d'un moulin à huile...

france 5

20h55 : La pub et nous

En replongeant dans cinquante années de publicités sur le petit écran, ce document propose une histoire sociale, culturelle et pop de la société française. Ce voyage dans le temps - depuis l'apparition de la pub à la télé en 1968 jusqu'à aujourd'hui -,...

TFX

22h40 : Chroniques criminelles

Affaire Edwige Perdrix : Le SMS de la mort. Le 1er avril 2013, Mickaël Dental, agent de sécurité, alerte les secours. Il vient de découvrir le corps sans vie de sa compagne de 29 ans, Edwige Perdrix, à leur domicile de Saint-André-de-Bâgé, dans l'Ain...

france 2

23h45 : Rendez-vous en terre inconnue

Pour son ultime départ en terre inconnue, Frédéric Lopez s'est envolé aux côtés du spationaute français Thomas Pesquet. Avec cet invité exceptionnel, il s'est rendu dans le nord de la Colombie, à la rencontre des Kogis, une communauté qui n'autorise que très rarement des étrangers à pénétrer sur son territoire. Ces Indiens vivent en autarcie dans la majestueuse Sierra Nevada de Santa...

CANAL+

21h05 : Hitman & Bodyguard

A Londres, Michael Bryce, agent de protection qui ne laisse rien au hasard, voit sa réputation sérieusement ternie quand un de ses clients japonais est exécuté sous ses yeux. Deux ans plus tard, Michael, devenu un garde du corps de seconde zone, escorte un avocat aux Pays-Bas. Peu de temps après, à La Haye, le dictateur biélorusse...

TMC

21h00 : La maison du bonheur

Charles Boulin, employé dans une banque, est devenu avec le temps un homme particulièrement avare, ce que déplore son épouse Anne. Afin de la surprendre, il décide de lui acheter en secret une maison en banlieue. Il croit avoir trouvé le bâtiment de ses rêves grâce à Jean-Pierre Draquart, agent immobilier...

Ô

20h55 : Welcome Back

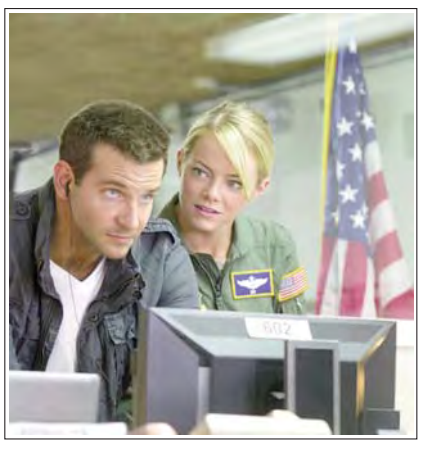

Mandaté par Carson Welch, un riche entrepreneur ambitieux, Brian Gilcrest, un ex-militaire américain qui a été grièvement blessé en Afghanistan, revient à Hawaï pour négocier avec les instances locales et les dirigeants spirituels de l'île le lancement secret d'un satellite. C'est alors qu'il retrouve Tracy Woodside,...

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Jeux africains du sport et travail

Abdelkrim Chouchaoui : «Objectifs atteints et mission accomplie»

Le président de la Fédération algérienne du sport et travail (FAST), Abdelkrim Chouchaoui, a affirmé, dimanche, que la première édition des Jeux africains du sport et travail abritée par l'Algérie (20-23 décembre) avait permis la «réalisation de nos objectifs et l'accomplissement des missions de l'Organisation du sport africain travailliste et amateur (OSTA)».

«Cette manifestation nous a permis de faire le constat d'une réalité qui nous aidera à parachever notre stratégie de travail que nous avons déjà engagée» a déclaré Chouchaoui en marge de la clôture de ce rendez-vous africain. «Aussi, nous avons constaté, également, que certains des missions de l'OSTA ont été accomplies dur le terrain», a-t-il ajouté. «Resserrer les rangs des sportifs travaillistes africains à même de créer de fortes relations entre les jeunes, relèvent de nos objectifs», a souligné le président de la FAST qui occupe, en parallèle, le poste de SG de l'OSTA. «L'idée majeure que nous voulions consacrer à travers cette manifestation était la généralisation de l'exercice du sport chez les travaillistes tout en élargissant la participation du grand public», a-t-il indiqué. A ce propos, il a fait savoir que les nombreuses délégations participantes (511 sportifs) dont 80 femmes relevaient de huit pays africains. «Nous sommes très heureux d'abriter cette première édition des Jeux qui vont voir le jour en Algérie alors que c'est le Sénégal qui devait les organiser avant son retrait à un mois et demi du début», a souligné Chouchaoui. Le principe sportif des Fédérations africaines du sport et travail et d'assurer «un nombre de participation élevé» sans prendre en considération les résultats techniques». Huit pays ont pris part aux premiers Jeux africains du sport et travail. Il s'agit du Burkina-Faso, Rwanda, Sahara occidental, Sénégal, Cameroun, Congo de la Tunisie et l'Algérie. En outre, l'Erythrée est présente mais elle a participé uniquement au congrès de l'instance africaine.

La cérémonie de clôture des Jeux africains du sport et travail a été marquée par la distribution d'attestations et de médailles aux représentants des équipes participants.

Tennis (FAT)

Le calendrier fédéral 2019, au menu d'une conférence de presse

Le calendrier des compétitions de tennis pour la saison sportive 2019, sera dévoilé ce mercredi, au Centre sportif de Ghermoul (Alger), lors d'une Conférence de presse (10h30), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne (FAT).
La conférence sera animée par le président de l'instance fédérale Mohamed Bessaâd et le directeur technique national (DTN), Mohamed Bouchabou. «Nous avons décidé d'organiser cette conférence pour présenter aux médias et au grand public algérien le calendrier fédéral de la nouvelle saison. Ce genre de rendez-vous permettra aussi à la promotion de notre discipline», a déclaré Mohamed Bessaâd. Outre le calendrier fédéral, la FAT présentera aussi le programme des équipes nationales, planifié par la DTN. «Cette conférence sera une occasion pour la DTN de lever le voile sur le programme des différentes équipes nationales. Aussi, nous allons aborder le volet des entrainements permanents qui seront sans doute le réservoir de nos teams (équipes)», a-t-il conclu.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère des Travaux publics et des Transports
Direction des travaux publics de la wilaya d'Alger
NIF : 408045000016090

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

En application des articles 52 et 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la direction des travaux publics de la wilaya d'Alger informe les entreprises soumissionnaires dans le cadre de l'avis d'appel d'offres paru dans les quotidiens: **EL Hiwar le 04/11/2018** et **L'Echo d'Algérie le 05/11/2018,**Qu'a l'issue de l'évaluation des offres technique et financière, l'attribution provisoire du marché relative a **l'Entretien des routes nationales (tranche2018)** été prononcée comme suit :

➢ **Fourniture de voirie**

Pour le Lot N°01 : Peinture de Signalisation Horizontale

Entreprise	Note/100	Montant	Délai	Observation
SPA ENAP NIF : 099810028221392100001	**100pts**	**17 049 368.00 DA en TTC.**	**30 Jours**	**Offre retenue.**

Pour le Lot N02: Signalisation verticale

Entreprise	Note/100	Montant	Délai	Observation
EURL BELA ROUTE NIF : 0005160996888960	**62pts**	**3 841 082.00 DA en TTC.**	**25 Jours**	**Offre la moins disante.**

Pour le Lot N°03 : Dispositif relatif aux regards et avaloirs

Entreprise	Note/100	Montant	Délai	Observation
ETS FEDJR ESSALAM NIF:155470600287165	**90 pts**	**5 836 950.00 DA en TTC.**	**10 Jours**	**Offre la moins disante.**

Pour le Lot N04: Glissière de Sécurité

Entreprise	Note/100	Montant	Délai	Observation
SARL SPSRS NIF:099916000756214	**90 pts**	**3 521 805.00 DA en TTC.**	**10 Jours**	**Offre la moins disante.**

Pour le Lot N05: Quincaillerie et petit outillage

Entreprise	Note/100	Montant	Délai	Observation
ETS FEDJR ESSALAM NIF:155470600287165	**90pts**	**5 468 645.00 DA en TTC.**	**10 Jours**	**Offre retenue.**

Pour le Lot N06: Matériaux de Construction

Entreprise	Note/100	Montant	Délai	Observation
ETS FEDJR ESSALAM NIF:155470600287165	**90pts**	**631 890.00 DA en TTC.**	**07 jours**	**Offre retenue.**

➢ **Acquisition de moyens**

Pour le Lot N°01 : 10 Débroussailleuses

Entreprise	Note/100	Montant	Délai	Observation
EURL FARIRONS NIF : 000815004697624420001	**85 pts**	**499 800.00 DA en TTC.**	**15 Jours**	**Offre retenue.**

Pour le Lot N°02: 04 Moto Pompes

Entreprise	Note/100	Montant	Délai	Observation
Société SAHRAOUIA d'Hydraulique. NIF : 099839054210511090004	**70pts**	**7 239 960.00 DA en TTC.**	**45 Jours**	**Offre retenue.**

➢ **Fourniture et mise en œuvre de 1221 Km de signalisation horizontale**

Entreprise	Note/100	Montant	Délai	Observation
SARL SPSRS NIF : 099916000756214	**74pts**	**75 260 252.90 DA en TTC.**	**60 Jours**	**Offre retenue.**

Les autres soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la direction des travaux publics de la Wilaya d'Alger au plus tard Trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya d'Alger dans les Dix (10) jours qui suivent la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP.

L'Echo d'Algérie : 25/12/2018 **Anep : 839 652**

Coupes africaines

Bilan honorable des clubs algériens, mais...

Trois sur quatre. Le bilan des clubs algériens dans les compétitions africaines en cette fin d'année est plus qu'honorable.

Il aurait pu être parfait si l'USMBA n'était pas restée en carafe, à cause essentiellement de la crise financière qui secoue le club de la Mekerra. Sans diminuer de la valeur de l'équipe nigériane d'Enugu Rangers, Bel-Abbès avec tous ses atouts et un autre état esprit aurait pu franchir ce cap, sans que personne trouve à redire. Mais c'est peut-être un mal pour un bien pour les poulains de Youcef Bouzidi qui vont désormais se consacrer au championnat et essayer de sauver l'équipe du purgatoire. Les autres formations engagées en joutes africaines se sont toutes qualifiées avec brio. A commencer par le CSC vainqueur en terre ougandaise des Vip ers SC. Les Constantinois atteignent pour la première fois de leur histoire la phase des poules de la Ligue des champions africaine. Tout comme la JS Saoura qui a sorti les Marocains de l'IR Tanger dans un derby qui a tenu toutes ses promesses sur le plan émotionnel. Les Algériens placent, donc, deux équipes dans les groupes. C'est la quatrième fois que notre pays est représenté par au moins deux équipes à ce stade de la compétition. Pour des formations novices en la matière, ce n'est pas mal. C'est même encourageant. Toutefois, le plus difficile est à venir. N'empêche pour un football qu'on dit moribond, nos équipes ont démontré qu'elles ont de la ressource et de la détermination. Pourtant, on ne donnait pas cher de leur peau au départ, mais elles seront bien présentes avec les ténors du Continent. Leur ambition d'ailleurs, n'est pas de s'arrêter en si bon chemin. Le CSC et la JSS vont défendre crânement leurs chances pour passer la phase des poules et se qualifier aux quarts de finales. Malgré leur manque d'expérience dans cette épreuve, ils ne nourrissent aucun complexe face à leurs futurs adversaires. Ils espèrent néanmoins un tirage au sort un peu clément en évitant les grosses cylindrées comme l'ES Tunis, Al Ahly ou encore le TP Mazembe. Comme il y aura deux équipes par groupe qui se qualifieront aux quarts de finale, le coup est jouable. Il faudra seulement bien se préparer, s'organiser et savoir gérer un calendrier en jonglant entre les matches de championnat et ceux de la Ligue des champions. C'est à ce niveau que l'on juge le degré de maturité des équipes. D'autant que tout le monde sera logé à la même enseigne. Jouer un match tous les trois ou quatre jours ne doit pas effrayer nos représentants. Au contraire, c'est une belle opportunité pour entrer de plain-pied dans le monde du professionnalisme. L'on se demande néanmoins si nos clubs sont bien sont bien armés humainement et matériellement pour aller au bout de l'aventure. Sur le plan de l'effectif, il faut avouer que les équipes algériennes sont lésées par rapport à leurs homologues africaines. Nos clubs ne peuvent recruter que deux étrangers, au moment où nos voisins marocains, tunisiens ou encore égyptiens ont droit à quatre. A titre d'exemple, le TP Mazembe, lorsqu'il a battu l'USMA en finale de la Ligue des champions, il y a trois ans, était représenté sur le terrain par neuf joueurs étrangers. Il est difficile de rivaliser dans ces conditions. La FAF devrait réfléchir a augmenter le nombre des joueurs étrangers, notamment pour les clubs qui participent aux compétitions africaines. Nos représentants devraient avoir les mêmes chances pour pouvoir lutter à armes égales avec leurs concurrents. Depuis l'instauration de la Ligue des champions dans sa version actuelle en 1996-1997, l'Algérie n'a remporté le trophée qu'une seule fois. Trop peu pour une nation censée jouer les premiers rôles sur le Continent. Si les Egyptiens, les Tunisiens et autres Marocains trustent les titres, c'est parce que ces pays investissent énormément dans leurs meilleurs clubs. Ce sont d'ailleurs, les mêmes qu'on retrouve au plus haut niveau. Il est plus que temps pour nous de se mettre au diapason et ne plus se contenter de jouer les trouble-fêtes.

Ali Nezlioui

Les 16 qualifiés pour la phase des poules de la Ligue des champions :

ES Tunis et Club Africain (TUN), Al Ahly et Ismaily (EGY), TP Mazembe et Vita Club (RDC), Mamelodi Sundowns et Orlando Pirates (AFS), CS Constantine et JS Saoura (ALG), WA Casablanca (MAR), Lobi Stars (NGA), Simba (TAN), FC Platinium (ZIM), Horoya (GUI), ASEC Mimosas (CIV).

Ligue des champions

Scènes de liesse à Béchar après la qualification de la JS Saoura

Des scènes de liesse populaire ont marqué, dimanche dans la soirée, les rues de Béchar à la suite de la qualification de la JS Saoura pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football. Dès la fin de la rencontre face à l'IR Tanger au Maroc (défaite 1-0), les habitants et les supporters de l'équipe du Sud ont envahi les rues de la ville de Béchar pour exprimer à coups de klaxons et de feux d'artifice la qualification historique des Aiglons du sud. Les Bécharis se sont rassemblés ensuite à la place de la République au centre-ville et à proximité du siège du club. «Cette qualification est une consécration de dix années d'efforts et de travail des staffs dirigeant et technique, le mérite revient aussi à l'entraîneur Neghiz et à ses joueurs», ont déclaré à l'APS des supporters. «On s'attend à d'autres scènes de joie lors de l'arrivée de l'équipe, c'est une marque de soutien et en guise de félicitations de notre part après cette réussite du football algérien», a indiqué le président du comité des supporters du club de la Saoura, Si Mohamed Baglab. La JS Saoura s'est qualifiée pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football malgré sa défaite sur le score de 1 à 0 devant son homologue marocaine de l'IR Tanger, en match comptant pour les 16es de finale (retour) disputé dimanche au Grand Stade de Tanger.
Lors de la manche aller disputée le 15 décembre au stade 20-Août-1955 de Béchar, les protégés de l'entraîneur Nabil Neghiz avaient pris le meilleur sur la formation marocaine (2-0), rappelle-t-on.

Coupe arabe des clubs - Quarts de finale

MC Alger-Al Merrikh les 31 janvier et 16 février 2019

Le MC Alger accueillera la formation soudanaise d'Al Merrikh le samedi 31 janvier 2019 à 19h00 au stade du 5-Juillet (Alger) en quart de finale aller de la Coupe arabe des clubs, selon le programme publié ce lundi par l'Union arabe de football sur sa page twitter.
La manche retour se déroulera le samedi 16 février 2019 à 18h00 à Oum Dorman.
En cas de qualification, le MCA affrontera en demi-finales le vainqueur de la double confrontation entre le Raja Casablanca (Maroc) et l'ES Sahel (Tunisie). La finale de la compétition se déroulera en avril prochain à Al Aïn (Emirats arabes unis), alors que le vainqueur empochera une prime conséquente de 6 millions de dollars.

Programme des quarts de finale (heure algérienne)

Samedi 26 janvier 2019
Raja Casablanca (Maroc)-ES Sahel (Tunisie) 17h00
Jeudi 31 janvier 2019
MC Alger-El Merreikh (Soudan) 19h00
Vendredi 8 fevrier 2019
Al Hilal (Arabie saoudite)-Ittihad Alexandrie (17h30)
ES Sahel (Tunisie)-Raja Casablanca (Maroc) 15h00
Samedi 16 février 2019
El Wasl (Emirats arabes unis)-Al Ahli (Arabie saoudite) 14h30
Al Merreikh (Soudan)-MC Alger 18h00
Lundi 18 février 2019
Ittihad Alexandrie (Egypte)-Al Hilal (Arabie saoudite) 17h00
Lundi 25 février 2019
Al Ahli (Arabie saoudite)-Al Wasl (Emirats arabes unis) 18h45.

Ligue 1 Mobilis

Le CABBA recevra ses deux prochains matchs de championnat à Magra

La direction du club de football du CA Bordj Bou-Arréridj (Ligue 1 Mobilis) a choisi de recevoir ses deux prochains matchs de championnat au stade des Frères-Boucheligue de la commune de Magra (M'sila), a-t-on appris du directeur général (DG) de la société sportive du club des Biban, Nadir Bouzenad.
La direction du CABBA avait formulé une correspondance à la Ligue nationale de football professionnel (LFP) concernant ce sujet et a reçu un avis favorable, a expliqué le même responsable. Il a également souligné que cette enceinte footballistique, qui abritera les deux prochains matchs du CABBA contre le MC Oran et l'USM Alger pour le compte des 16e et 18e journées du championnat, se situe à 80 km au sud de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. Le stade de Magra a été choisi par la direction du CABBA en fonction des critères exigés par la LFP s'agissant, notamment d'un stade qualifié, où évoluent des clubs en Ligue 1 Mobilis ou en Ligue 2 Mobilis. Il est à noter que la commission de discipline de la LFP a infligé une sanction de quatre matchs à huis clos, dont deux à l'extérieur, contre le CA Bordj Bou-Arréridj, suite aux incidents ayant émaillé la rencontre CABBA-MC Alger, au stade 20-Août-1955 de Bordj Bou-Arréridj, en match comptant pour la 11e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.
L'équipe des Tigres des Biban pourra exceptionnellement recevoir au stade du 20-Août-1955 en présence de ses supporters, vendredi prochain contre le WA Tlemcen en match comptant pour les 16es de finale de la Coupe d'Algérie, a-t-on précisé, notant que les rencontres de la Coupe d'Algérie ne sont pas concernées par les sanctions de la Ligue nationale de football professionnelle (LFP).
Il est à signaler que les responsables du club se sont acquittés d'une grande partie des dettes, chose qui permettra à l'entraîneur du CABBA, Dziri Billel, de bénéficier des services de ces nouveaux joueurs, entre autres, la première recrue de l'équipe des Biban, durant ce mercato hivernal, à savoir le milieu défensif ivoirien Isla Daoudi Diomandé (20 ans). Les dirigeants du club prévoient également de renforcer la formation du CABBA par un attaquant et un gardien de but, a révélé la même source.

Nouveau stade de Baraki

Hattab hausse le ton et met en demeure l'entreprise chinoise CRCEG

Furieux de buter sur un nouveau report pour la réception du nouveau stade de Baraki, repoussée finalement de janvier 2019 au début juillet de la même année, le ministre de la Jeunesse et des Sports Mohamed Hattab, et le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, ont haussé le ton hier lors d'une visite d'inspection sur chantier, mettant carrément en demeure l'entreprise chargée du projet, la China Railway Construction Engineering Group (CRCEG).

«Ces reports à répétition ont gravement nui à notre réputation et mis notre crédibilité en doute, car à chaque fois nous avançons une nouvelle date pour la réception de ce stade et elle n'est jamais respectée. A présent, c'est fini. Plus aucun retard ne sera toléré, quelles que soient les circonstances», a martelé le MJS en s'adressant au directeur général adjoint de la CRCEG, Nazim Ghanem. «Lors de notre précédente visite, le 16 octobre dernier, nous avions demandé à ce que le nombre des ouvriers passe de 226 à 500, pour accélérer la cadence et pouvoir réceptionner ce stade dès le début de la nouvelle année. Or, nous constatons aujourd'hui que ce renforcement des effectifs n'a pas été fait, et vous devez en assumer les conséquences, car si maintenant retard il y a, c'est parce que vous n'avez pas respecté votre dernier engagement» a estimé Zoukh. Lancé en 2004, en même temps que d'autres grands projets à Alger, le stade de Baraki, d'une capacité de 40 000 places, a connu une longue période d'arrêt et ce n'est qu'en 2009 que les travaux ont repris. D'importants moyens humains et financiers ont été mobilisés depuis pour achever le projet dans les plus brefs délais, mais à chaque fois, les dates avancées pour sa réception sont repoussées. «Une forme de lassitude commence à s'installer à cause de ces reports à répétition, sans parler des désagréments parallèles, comme la hausse du prix, car plus le projet est retardé, plus les dépenses augmentent, à cause notamment de la hausse du prix des matériaux de construction. Donc, il faut en finir au plus vite avec ce projet» a insisté le ministre. Ses interlocuteurs de la CRCEG, tout en reconnaissant «une meilleure fluidité» depuis l'implication du wali d'Alger, ont expliqué le retard accusé par des «désagréments qui échappent au contrôle», comme les jours de grandes pluies, pendant lesquels le travail devient impossible sur le chantier. «Ce n'est plus une excuse valable» a immédiatement rétorqué Hattab, considérant que «même s'il pleut toute la journée, les ouvriers devront se rattraper dès le passage de l'averse, quitte à travailler toute la nuit». Selon lui, «c'est désormais la seule solution pour rester dans les temps» et réceptionner ce stade à la date convenue.

Le MJS a insisté pour que le nouveau stade de Baraki «soit achevé dès la fin juin 2019», ce qui permettra de l'inaugurer «le 5 juillet», date ô combien importante pour l'Alger, car coïncidant avec la fête de l'indépendance nationale et de la jeunesse. «Nous sommes très satisfaits du travail accompli par la CRCEG dans d'autres projets, comme dans le secteur de l'habitat, mais ici à Baraki, c'est une catastrophe. Il faudra vraiment se reprendre» a conclu le ministre pendant son discours avec les responsables de l'entreprise chinoise. Hattab et Zoukh avaient entamé leur visite d'inspection un peu plus tôt dans la matinée, en passant par le stade Douéra, qui est un autre grand projet sportif dans l'algérois, et dont les travaux ont avancé de 65%. Les deux responsables étaient accompagnés du nouvel Ambassadeur de Chine en Algérie, et qui selon le ministre «a été installé il y a à peine deux semaine» et dont c'était la toute première sortie officielle sur ce chantier. Concernant le stade de Douéra, le MJS a annoncé qu'il «sera réceptionné après celui de Baraki», vers décembre 2019.

Bessa N.

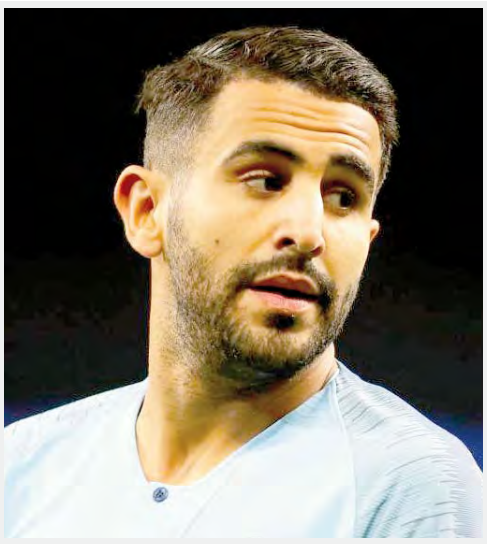

Man City et Mahrez battus à domicile

En Premier league anglaise (18e journée), le fait saillant reste la surprenante défaite concédée à domicile par le champion en titre Manchester City de l'ailier algérien Ryad Mahrez face à Crystal Palace (2-3). Un revers qui permet à Liverpool de Mohamed Salah de porter à quatre points l'écart séparant désormais les Reds avec les Cityzens. Relégué sur le banc des remplaçants, Mahrez a fait son apparition en seconde période (70e) à la place de Raheem Sterling, mais sans pour autant permettre à son équipe de revenir dans le match.

Leicester bat Chelsea chez lui sans Ghezzal

L'autre ailier des Verts, Rachid Ghezzal, n'a pas été retenu lors de la victoire de son équipe Leicester City en déplacement face à Chelsea (1-0). Loin de faire l'unanimité, l'ancien Monégasque, arrivé l'été dernier à Leicester, est annoncé sur le départ au mercato d'hiver. Lors de la prochaine journée, Leicester City accueillera mercredi prochain Manchester City à l'occasion du «Boxing Day».

Empoli et Ismaïl Bennacer impuissants face à la Sampdoria

L'Empoli du milieu offensif Ismaïl Bennacer, remis d'une blessure au tibia, n'a pas fait le poids à domicile face à la Sampdoria de Gênes en chutant (2-4). L'ancien de la réserve d'Arsenal (Angleterre) a joué toute la rencontre. Un revers qui met le promu à trois points d'avance seulement des places relégables.

Ghoulam et Ounas prennent le meilleur sur Farès

En Serie italienne (17e journée), il y avait au programme un duel algéro-algérien entre Naples (Ghoulam et Ounas) et la SPAL (Mohamed Farès). La logique a été bien évidemment respectée avec la victoire du Napoli (1-0) grâce à un but de Raul Albiol (45e). Le défenseur Faouzi Ghoulam a signé sa 4e apparition depuis son retour à la compétition après une absence d'une année pour blessure au genou. L'ancien Stéphanois, titularisé, a cédé sa place à la 79e minute, tandis qu'Adam Ounas a suivi la rencontre sur le banc. De l'autre côté, le latéral gauche Mohamed Farès a joué l'intégralité de la rencontre.

Fin de série d'invincibilité pour l'OGC Nice et Youcef Atal

En Ligue 1 française (19e journée), l'OGC Nice du latéral droit Youcef Atal a vu sa série d'invincibilité de 7 matchs prendre fin en Alsace face au RC Strasbourg (2-0). Egal à lui-même, l'ancien joueur du Paradou AC a été crédité d'une belle prestation. La plus large victoire de cette journée a été l'œuvre du Stade Rennais des deux défenseurs Ramy Bensebaïni (titulaire) et Mehdi Zeffane (remplaçant) à la maison face à Nîmes (4-0). Dijon FCO du milieu défensif Mehdi Abid (titulaire) s'est fait laminer à Saint-Etienne (3-0). En Ligue 2 française (19e journée), Le RC Lens du défenseur Mehdi Tahrat (titulaire) s'est incliné devant son public face à l'AC Ajaccio (1-2). Lens se fait rejoindre à la 3e place par le FC Paris et Niort avec 32 points. Les rencontres FC Matz (Oukidja et Boulaya) – Nancy et Le Havre (Ferhat) – Valenciennes ont été reportées en raison du mouvement social des «gilets jaunes».

Le Bétis Séville de Mandi et Boudebouz accroché

En Liga espagnole (17e journée), le Betis Séville du défenseur Aïssa Mandi (titulaire) et du milieu offensif Ryad Boudebouz, non convoqué, a été stoppé net dans son élan après trois succès de rang, en se faisant tenir en échec à la maison face à Eibar (1-1). Mandi, considéré comme l'un des tauliers de la formation andalouse, a reçu avant le coup d'envoi de la rencontre le trophée du joueur «le plus sain» de l'année du Bétis décerné par le club.

L'ancien joueur du Stade de Reims (France) a été retenu dans le onze titulaire de la première partie de saison Liga, d'après une étude de l'Observatoire du football (CIES), en compagnie de Messi, Suarez, et autres Carvajal.

Nabil Bentaleb retrouve sa place dans le onze titulaire

Enfin, en Bundesliga allemande (17e journée), le milieu défensif de Schalke 04 Nabil Bentaleb a retrouvé sa place dans le onze titulaire à l'occasion de la défaite concédée à domicile face au Bayer Leverkusen (1-2).

L'ancien joueur de Tottenham (Angleterre) a cédé sa place en seconde période (54e).

Les championnats d'Espagne, d'Allemagne, de France, de Portugal, et de Turquie, vont observer la traditionnelle trêve hivernale, avant la reprise prévue en janvier prochain. En Italie, le rendez-vous est pris mercredi avec le déroulement de la 18e journée suivie trois jours plus tard par la 19e journée, avant la trêve. En Angleterre, pas de répit puisque la compétition se poursuivra avec le «Boxing Day».

Fenerbahçe

Yassine Benzia sur le point de quitter la Turquie

La direction du club turc de Fenerbahçe a informé son homologue de Lille qu'elle souhaitait mettre fin au prêt de Yassine Benzia, a indiqué le site électronique PlaneteLille. Rappelons que le joueur international algérien a été prêté l'été dernier à Fenerbahçe par les dirigeants du club français, Lille.

Le désir de se séparer avec l'ancien milieu lillois serait motivé par ses mauvaises prestations lors des 15 matches qu'il a disputés sous le maillot du club turc tant dans le championnat que dans la coupe de l'UEFA.

Fenerbahçe souffre, en effet, d'une crise de résultats en occupant l'avant-dernière place, avec seulement 15 points (3 victoires, 6 nuls et 7 défaites).

www.lechodalgerie-dz.com Mardi 25 décembre 2018 - 18 Rabie El Thani 1440 Nº 1977 - prix : 10 DA - 1€

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo

	Alger	Oran	Constantine	Tamanrasset	Timimoun
Min° Max°	15°/25°	14°/25°	7°/20°	8°/16°	12°/21°

Horaires des prières Alger

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
06:25	12:47	15:19	17:37	19:05

Sommet historique Ligue arabe-UE

Rendez-vous le 24 février au Caire

Un sommet Ligue arabe/UE se tiendra les 24 et 25 février prochain au Caire pour discuter de diverses questions d'intérêt commun, a annoncé, hier, un responsable de la Ligue arabe.

Des réunions se tiennent entre les deux parties dans le cadre des préparatifs de ce sommet «historique», a déclaré le secrétaire général adjoint et chef du bureau du secrétaire général, Hossam Zaki, lors d'une conférence de presse au siège de la Ligue des Etats arabes au Caire. Il a souligné que «les dirigeants arabes et européens discuteront de toutes les questions et sujets d'intérêt commun». Le sommet sera précédé par une réunion ministérielle le 4 février en vue de préparer et examiner les sujets que le sommet pourrait adopter, a-t-il fait savoir, rappelant que cette réunion est périodique et se tient tous les deux ans en décembre, mais elle a été reportée au mois de février prochain. Le secrétaire général adjoint a, en revanche, démenti des informations selon lesquelles ce sommet portera seulement sur la question de la migration, ajoutant que «des consultations sont en cours sur des sujets qui peuvent être discutés». «Il n'y a pas un seul sujet» et chaque partie à ses propres préoccupations, a t-il ajouté, faisant part de sa confiance de parvenir à un consensus de manière à garantir le succès de ce sommet. En ce qui concerne le sommet arabe pour le développement économique et social, prévu janvier prochain à Beyrouth, Zaki a indiqué que ce sommet intervient cinq ans après le celui de Ryadh, notant que son ordre du jour n'inclut pas des sujets politiques, mais «seulement» ceux liés au développement social et économique. Zaki a en outre relevé que la Ligue arabe oeuvre «inlassablement» pour l'instauration de la grande zone arabe de libre échange, faisant savoir que 95% des règles d'origine détaillées applicables aux produits arabes entrées en vigueur en octobre dernier, ont été finalisées et que le travail se poursuit pour mener à bien la négociation de ces règles détaillées.

M. T.

Conseil de la nation

Abdelkader Bensalah reçoit l'envoyé spécial du Président tunisien

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a reçu, hier, à Alger, Habib Essid, envoyé spécial du Président tunisien, Béji Caïd Essebsi, qui lui a remis un message adressé au président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Dans une déclaration à la presse au terme de cette audience, l'envoyé spécial du Président tunisien a affirmé que le message adressé par le Président Essebsi au Président Bouteflika «s'inscrit dans le cadre de la concertation» entre les deux pays «en préparation de la tenue du sommet arabe à Tunis le 31 mars prochain». Mettant en avant l'importance de la concertation bilatérale entre les deux pays, l'envoyé spécial tunisien et ex-chef du gouvernement a indiqué que son pays «prenait en compte les avis et propositions de l'Algérie, pays frère», concernant l'organisation du prochain sommet arabe.

Coopération judiciaire algéro-ukrainienne

Louh évoque avec l'ambassadeur ukrainien les mécanismes de renforcement de la coopération institutionnelle

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a passé en revue, hier, avec l'ambassadeur de la République d'Ukraine à Alger, Maksym Subkh les mécanismes de coopération institutionnelle entre les deux pays. Les entretiens ont porté essentiellement sur «l'examen des mécanismes de développement et de promotion de la coopération institutionnelle entre les deux pays, notamment dans les domaines juridique et judiciaire». Les deux parties ont examiné également «les moyens de développer le cadre conventionnel, en prévision de l'élargissement de la coopération entre les ministères de la Justice des deux pays».

• Sous le slogan «Mettre le casque = sauver votre vie»

La GN lance une campagne de sensibilisation des conducteurs de motocyclettes

Sous le slogan «Mettre le casque = sauver votre vie», la Gendarmerie nationale (GN) a lancé une campagne de sensibilisation des conducteurs de motocyclettes sur les accidents de la route.
Cette campagne, lancée, samedi dernier, se poursuivra jusqu'au 5 janvier 2019, indique un communiqué de presse du commandement de la Gendarmerie nationale. «Les conducteurs de motocyclettes sont impliqués dans 974 accidents de la route», enregistrés durant les onze premiers mois de l'année 2018. Ce chiffre représente 12,30% du nombre total des accidents enregistrés, signale la même source, qui «relève 24 832 infractions liées au non port du casque de sécurité».

• Mostaganem

Tentative d'émigration clandestine de 13 personnes déjouée

Une tentative d'émigration clandestine de 13 personnes, dont des étrangers, a été déjouée, ce lundi, au large de la côte Est de Mostaganem, a-t-on appris auprès du groupement territorial des gardes côtes. Une patrouille de ce corps sécuritaire a intercepté, aux premières heures de la journée du lundi, une embarcation à moteur, à 10 miles marins au nord-est de Benabdelmalek-Ramdane (37 km de Mostaganem). Cette embarcation avait, à son bord, 13 personnes dont 8 étrangers de différentes nationalités africaines. Les mis en cause ont été débarqués au port de Mostaganem où ils ont reçu les soins nécessaires, avant de se soumettre aux procédures juridiques et administratives et leur remise aux services de sûreté compétents. Les harragas feront ultérieurement l'objet de poursuites judiciaires.

• Concours nationale de l'encouragement de l'entreprenariat féminin

Eddalia lance la 3e édition

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, dimanche, dans un communiqué le lancement du 3e concours national de l'encouragement de l'entreprenariat féminin 2019. L'objectif du lancement de ce concours est de «jeter la lumière sur le parcours de femmes cheffes d'entreprises qui ont brillé dans le domaine de l'innovation et de la créativité», a indiqué le ministère, soulignant que le dernier délai d'envoi des dossiers est fixé au 15 janvier 2019. «Toutes les informations concernant cette annonce se trouvent sur le site électronique **www.msnfcf.gov.dz**», a ajouté le communiqué du ministère.

CASNOS

Les assurés sociaux invités à régulariser leur situation avant la fin de l'année

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) invite ses assurés sociaux à se rapprocher de ses services dans les meilleurs délais (même le samedi) afin de bénéficier des facilités leur permettant de régulariser leur situations avant la fin de l'année, a indiqué, hier, un communiqué de cet organisme. Le dernier délai pour se rapprocher des services de la CASNOS est fixé au plus tard le 31 décembre 2018, a précisé la même source, ajoutant que cette opération s'inscrit dans le cadre des facilitations accordées par la CASNOS, notamment pour le rachat des 4 années de cotisations. La CASNOS met à leur disposition toutes les facilités leur permettant de régler leurs situations, et de bénéficier d'une protection sociale, a noté la CASNOS, relevant que les assujettis débiteurs pouvant bénéficier d'un échéancier de paiement des cotisations antérieurs.

L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information
www.lechodalgerie-dz.com